

ISSOIRE

ACTUALITE



**BULLETIN D'INFORMATION DE L'ECOLE NATIONALE
TECHNIQUE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE**

n°1 MARS 1985



« ... des sous-officiers possédant une qualification technique de haut niveau. »

OFFICIERS DE L'E.N.T.S.O.A.

INFANTERIE



COL	CHEVALIER	Jean
L/C	MINIER	Louis
L/C	PERES	Louis
L/C	BARTH	Lucien
C.E.	LE MORVAN	Jean-Pierre
C.E.	CEREZAL-CALLIZO	Pierre
C.E.	DUMAS	Gilbert
CN	POIRIER	Patrick (T.A.)
CN	LEFEBVRE	Yvan
CN	GALLANDT	Jean-Marc
CN	BLANJARD	Michel
CN	HUCLEUX	Jean-Paul
CN	HOUDANT	Ghislain
CN	VERGER	Eric
LT	BELGODERE	Bruno

A.B.C.



C.E.	PHILIBERT	Michel
C.E.	BROUQUE	Jean-Pierre
CN	SALLE	Pierre (T.A.)
CN	GOUDARD	Jean-Paul (T.A.)
CN	GARCIA	Emile
CN	ATTALIN	Jacques
CN	ROZIER de LINAGE	François
CN	ASPE	Jean-Paul
CN	PETETIN	Denis
CN	CHEVRY	Armand
CN	CACHIN	Henri
LT	MATHIEU	Alain

ARTILLERIE



L/C	HERRY	Alain (T.A.)
L/C	FONTAINE	Jean
L/C	RAMADIER	Pierre
C.E.	VERMEERSCH	Jacques (T.A.)
C.E.	MARSAL	Pierre
CN	RICHARD	Alain
CN	MICHELOT	Pierre
CN	BOUQUIGNON	Marcel
CN	ASTRUC	Jean-Pierre
CN	GIDON	Hubert

T.D.M.



L/C	PATIER	Jacques
C.B.	LANAUD-LECOMTE	Jacques
C.B.	HENON-HILAIRE	Gérard
CN	GAUMET	René
CN	CHANET	Robert
CN	MIRY	Edmond
CN	GANCHEGUI	Daniel
CN	HUNKELER	Bernard
LT	PELISSIER	Jacques

TRANS



C.B.	GALUSINSKI	Jean-Louis
CN	LAVALLARD	Michel
CN	BUTORI	René
CN	BRUGEILLE	Jean-Pierre

MATÉRIEL



L/C	BORDEREAU	Michel
CDT	BADUEL	Michel
CDT	CARETTE	François
CN	LOUZAOUEN	Norbert
CN	FASQUELLE	François
CN	DUPUY	Norbert
CN	THEVENON	Jean-Jacques
CN	LAVERROU	Yves
LT	ROBIN	Erick
LT	VANDERCAMERE	Christian
LT	GUETZ	Jean-Yves
S/LT	CAPPANNELLI	Didier

TRAIN



CN	MAZINGUE	Charlie
LT	BISSIÈRES	Christian

SANTÉ

Méd./chef	VANHEMS	Gérard
Méd.	TIBLE	Dominique

GÉNIE



CN	LANGE	Jean-Claude
----	-------	-------------

AUMONERIE

Aumônier	BOUZOU	Claude
----------	--------	--------

SOUS-OFFICIERS

INFANTERIE



Major	TOMELKA	René	A/C	CHABALIER	Jean-Pierre
Major	QUILICHINI	Robert	A/C	DAL	Francis
Major	AUFFRAY	Michel	A/C	DUMAS	Serge
			A/C	AUBERT	Claude
A/C	CLEMENT	André	AD	BOUDARIAS	Rémy
A/C	GARNIER	Serge	AD	GONZALES	Lucien
A/C	LE GOUELLEC	Loïc	AD	VILLATTE	Jean-Paul (T.A.)
A/C	BOUGAI	Stéphane	AD	MATHEIS	Jacques (T.A.)
A/C	BUINIER	Maurice	AD	BORG	André (T.A.)
A/C	GARCIA	Démétrio	AD	PHILIPPE	Jean-Louis
A/C	BOY	Gabriel	AD	SARTORI	Daniel
A/C	MEREZEGUE	Taleb	AD	COLAS	Alain (T.A.)
A/C	LEPERLIER	Josémont	AD	BOUSQUET	Christian
A/C	TATIN	Jacques	AD	ROIG	José
A/C	LETORD	Privat	AD	RICHER	Claude
A/C	RICORDEAU	Bernard	AD	BASTIEN	Bernard
A/C	GOUTAY	Bernard	AD	LEMOINE	Gérard
A/C	LAFRANCHI	Christian	AD	COTTEBRUNE	Patrick
A/C	JACQUOT	Claude	AD	SYNAL	Alain
A/C	ULMANN	Raymond	AD	SALCE	Daniel
A/C	MAITRE	Daniel	AD	MARTIN	Gilles
A/C	DRELA	Léonard	AD	PRAUD	Jacques
A/C	ABRAMOVICI	Francis	AD	HERVE	Pierre
A/C	LARRABURU	Roger	AD	NEAUD	Joël
A/C	COTTON	Roland	AD	FRANCK	Pierre
A/C	PONCELET	Jean-Claude	AD	HERVE	Daniel
A/C	BILLIOUX	Michel	AD	FRULLONI	William
A/C	SIGISCAR	Euphrase	AD	LE FLOCH	Jean-Louis
A/C	CLAUDE	Jean-Pierre (1)	AD	BRIS	Gérard
A/C	TALBOTIER	Claude	AD	MAKA	Dominique
A/C	FRECON	Gabriel			
A/C	URSULET	Henri			
A/C	BUISSIERE	Alain	S/C	PARLANT	Philippe (T.A.)
A/C	KERMARREC	Michel	S/C	BADEL	Pierre
A/C	DEWULF	Jean-Marc (1)	S/C	BREVOT	Jacques
A/C	POULLAIN	Charles	S/C	DECHAMP	Didier

(1) admis au concours des Majors

A.B.C.



Major	VEYSSIERE	Jean-François
Major	BOUTAULT	Guy
Major	BOURDA	Claude
A/C	LABAT	Denis
A/C	FOURNIER	Michel
A/C	ROULLIER	Michel
A/C	AUGARD	Michel
A/C	LEROUX	Michel
A/C	BRICHE	Daniel
A/C	CALMELS	Jean
A/C	FARINE	Michel
A/C	LEQUEUTRE	Paul
A/C	BREMER	Jean-François
A/C	BONNET	Jean
A/C	SAILLY	Jacques
A/C	MABILLE	Gilbert
A/C	MEYNOT	Louis
A/C	BOULINGUEZ	Jacques
A/C	MARTIN	Bernard
A/C	LETELLIER	Guy
A/C	RABEUF	Jacky
AD	ABALLEA	Mathieu
AD	LE QUERRE	Marcel
AD	PEDRETTA	Jean-Pierre
AD	LEFEBVRE	Michel
AD	MICHAUD	Patrice (T.A.)
AD	TREMOUILLIAUX	René
AD	CAMPAN	Francis
AD	HERDALOT	Claude
AD	GERMAIN	Hariss
AD	MAHUTEAU	Jean-Louis
AD	WEXTEEN	Hughes
AD	SABATIER	Gilles
MDL/C	MEURANT	Louis (T.A.)
MDL/C	SOULIER	Michel
MDL	GESNOT	Franck

ARTILLERIE



Major	MOTREFF	Georges
Major	LAMBERT	Jean-Claude
Major	PREVOT	Bernard
Major	DURAND	Serge
Major	THOMAS	René

A/C	HERENT	Bernard
A/C	ROUSSEL	Gilbert
A/C	MARCHAIS	Michel
A/C	LACHAISE	Yvon
A/C	SCHUSZLER	Jean-Claude
A/C	JOUVE	Pierre (1)
A/C	REGAIRAZ	Michel
A/C	GAUMER	André
A/C	PERROT	Rémy
A/C	CLAVEL	Francis
A/C	SEGARD	Jean
A/C	BECKER	Jean-Marie
A/C	ZAGAD	Ahmed
A/C	LOGEAIS	Patrick

AD	ZAREBA	Henri (T.A.)
AD	GALIANA	Henri
AD	ARNOU	Philippe
AD	TOUZOT	Michel
AD	DENEPOUX	Alain
AD	BOLLE	Christian
AD	REY	Jean-Paul
AD	GALMICHE	Jean-Paul
AD	ROINE	Claude
AD	BILLARD	Serge
AD	DELPIC	Joseph
AD	VIENNOT	Jean-Pierre
AD	MARTIN	Michel
AD	STIER	Dominique

S/C	GAUDRY	Gilbert
S/C	LIOTOT	Christian

SGT	CORBERAN	Patrick
-----	----------	---------

(1) admis au concours des Majors

MATÉRIEL



Major	RICART	René
-------	--------	------

A/C	BOTO	José
A/C	CRETE	Bernard
A/C	DROMART	Raphaël
A/C	DECLERCK	Bernard (1)
A/C	EUSTACHE	Serge
A/C	MARCHAL	Patrick (1)
A/C	MICHAUD	Joël
A/C	TORNES	Louis
A/C	BARRE	Jean
A/C	DEJARDIN	Henri
A/C	MARCHAL	François
A/C	TESTA	René
A/C	MELINE	Roger

AD	MENARD	Francis (T.A.)
AD	GRANJON	Bernard (T.A.)
AD	FAUCHEREAU	Alain (T.A.)
AD	FAVRIAU	Gérard (T.A.)
AD	CAVELLAT	Daniel
AD	LONGEVILLE	Bernard
AD	JACQUEMIN	Jean-Pierre
AD	BECOURT	Henri
AD	MARQUIS	Jean-Louis
AD	BACOUILLARD	Patrick
AD	GALLET	Jean-Paul
AD	LOUBATIE	Jean-Pierre
AD	DUCHEZ	Patrick
AD	GARCIA	Roland
AD	ALLANO	Patrick

S/C	HEYRAUD	André (T.A.)
S/C	BARNOUX	Claude
S/C	GERMON	Hubert

SGT	BLANCHETIERE	Eric (T.A.)
-----	--------------	-------------

SGT	DESNOUCK	André (T.A.)
-----	----------	--------------

(1) admis au concours des Majors

TRANS



A/C	CARRERE	Jean-Pierre
A/C	VINCENT	Michel
A/C	LEYDIER	Christian
A/C	COLBUS	Jacques (1)
A/C	PITHOIS	Maurice
A/C	MARILLAS	Michel
A/C	LAFONTAINE	Gérard
A/C	JARRY	André
A/C	DEMOULINGER	Bernard
A/C	HOLODIUK	Stanislas
A/C	BABSKI	Jacky
A/C	SAVARIT	Bernard

AD	DELTRIEU	Yves
AD	LECOUR	Jean
AD	LYNAM	Christian
AD	DELIANE	Jean-François
AD	JOLIVOT	François
AD	PIOTROWSKI	Alain
AD	TEXIER	Jean-Michel
AD	QUINET	Bernard
AD	PETIT	Bernard
AD	LE PACHE	Jean-Claude
AD	LOZE	Fabrice

S/C	MALTOR	Patrick
S/C	ISSOULIE	Christian (T.A.)
S/C	COIGNY	Jean-Jacques
S/C	GAYRAUD	Bernard
S/C	VOY	Jacques

(1) admis au concours des Majors

TRAIN



A/C	SENTAGNE	Régis
A/C	CLOUP	Jean
A/C	FOUCHECOURT	Alain
AD	CHOPIN	Denis
AD	COUSSERANS	Claude
AD	COULY	Gérard
AD	MENU	Erich
AD	DETAUX	Régis
AD	ROBIN	Serge
AD	RADZISZEWSKI	Patrick
AD	JASLET	Patrick
AD	MARQUIGNY	Alain
S/C	DAVAL	Claude
S/C	DANJOU	Dominique (T.A.)
S/C	PAYET	Jean-Paul
SGT	DERUSSE	Luc
SGT	FRANÇOIS	Jean-Philippe

GÉNIE



Major	JOUVE	Jean-Claude
Major	LAFITTE	Gilbert
A/C	MANGOLD	Jean-Paul
A/C	VARGAS	Joseph
A/C	ROSAMBERT	Ernest
A/C	VALDOR	Victor
A/C	ALMENAR	Eric
A/C	BEROGIN	Christian
A/C	LEMAITRE	Jean-Louis
A/C	DROULIN	Christian
AD	FRADIER	Daniel
AD	ANDREU	Gérard (T.A.)
AD	DELISLE	Jean-Michel
AD	SARTOR	Edgard
AD	TEZENAS	Olivier
AD	NEAU	Christian
AD	PERROT	Marc
AD	GERARDY	Richard
AD	CROBU	Ange
AD	FREDY	Paul

T.D.M.



Major	SOUCHARD	Jacques
Major	BAODOUR	Jean-Louis
A/C	DELBEE	Claude
A/C	ROBERTI	Attilius (1)
A/C	DEBIOLLE	Gilbert
A/C	MARTIN	Eric
A/C	LAVAL	Pie
A/C	RIOU	Loïc (1)
A/C	CRESTO	Paul
A/C	DI COSTANZO	Jean-Michel
A/C	CELLIER	Lucien
AD	BROUSSE	Robert
AD	LAMBERT	Jean-Marie
AD	ETIENNE	Alain
AD	MULLER	Serge (T.A.)
AD	BEAUFILS	Daniel
AD	SAINTOT	François
AD	JAILLET	Alain
AD	PUTHIER	Claude
AD	FAVREAU	Silvio
AD	BELLANCE	Jean-Pierre
AD	FONTAINE	Régis
AD	PETITJEAN	Bernard
AD	METRAN	Adolphe
AD	HOUSSON	Jean
S/C	JEANNOT	Jean-Paul

(1) admis au concours des Majors

G.S.E.M.

A/C	TOMASI Joseph
A/C	PIREYRE Jeannine
AD	LORICOURT Narcisse
AD	DUCHARLET/GALUSINSKI Martine
AD	DEPIERE Didier
AD	CARQUE/URBAIN Christiane
AD	GERALDY/SARTORI Nicole
AD	SORRANT/RABEUF Hélène
S/C	BAESA/PEDRET Edwige
S/C	SOULIE/COUFFIGNAL Nadine (T.A.)
S/C	DONNADIEU Lucienne
S/C	CHATEAU Monique
SGT	MAGE Christine
SGT	FRAVALLO/DANJOU Brigitte
SGT	BERNIER Danièle
SGT	MIGNON Florence

Maître ouvrier 2^e classe CASTAGNE Paul

SANTÉ

A/C	DEVA	Virappane
SGT	REDUIT	Alex

E.N.T.S.O.A. concours

Bureau Concours - Quartier de Bange 63505 ISSOIRE CEDEX

Le saviez-vous ?

L'Ecole Nationale Technique des Sous-Officiers d'Active est la seule école de l'Armée de Terre à organiser son propre concours.

Pour assurer cette mission, l'école :

ENVOIE

1 500 coups de téléphone - 550 dossiers à des particuliers
5 500 brochures dans les C.D.A.T. ; O N I S E P, gendarmeries, etc.
8 000 avis de concours - 8 000 affichettes.

ORGANISE

15 visites de l'E.N.T.S.O.A.

IMPRIME

70 000 documents (sujets, fiches, enveloppes, etc.)

CONFECTIONNE

200 colis pour les centres d'examen soit 1 000 kg qui nécessitent une vingtaine de manipulations depuis l'élaboration du document jusqu'à l'archivage.

UTILISE

un outil informatique performant.

CONDITIONS D'ADMISSION

OPTION A

BACCALAUREAT DE TECHNICIEN (BTn) 14 MAI

- 16 ans au moins, 18 ans au plus au 1^{er} septembre de l'année d'entrée à l'école ;
- suivre ou avoir suivi au moins une classe de seconde « technologies industrielles ».

OPTION B

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES (BEP) 23 MAI

- 16 ans au moins, 17 ans au plus au 1^{er} septembre de l'année d'entrée à l'école ;
- suivre ou avoir suivi AU MOINS une classe de 3^e des collèges à fortiori une classe de seconde, de première, de terminale ou encore 1^{re} ou 2^e année de BEP ;
- 17 ans au moins, 18 ans au plus au 1^{er} septembre de l'année d'entrée à l'école ;
- suivre ou avoir suivi AU MOINS une classe de seconde, donc toute classe supérieure de l'enseignement classique de l'enseignement technique long.

Sont exclus les élèves préparant actuellement un BEP s'ils n'ont pas fréquenté une classe de seconde auparavant.

OPTION TF2

ACCES DIRECTEMENT EN TERMINALE F 2 22 et 23 MAI

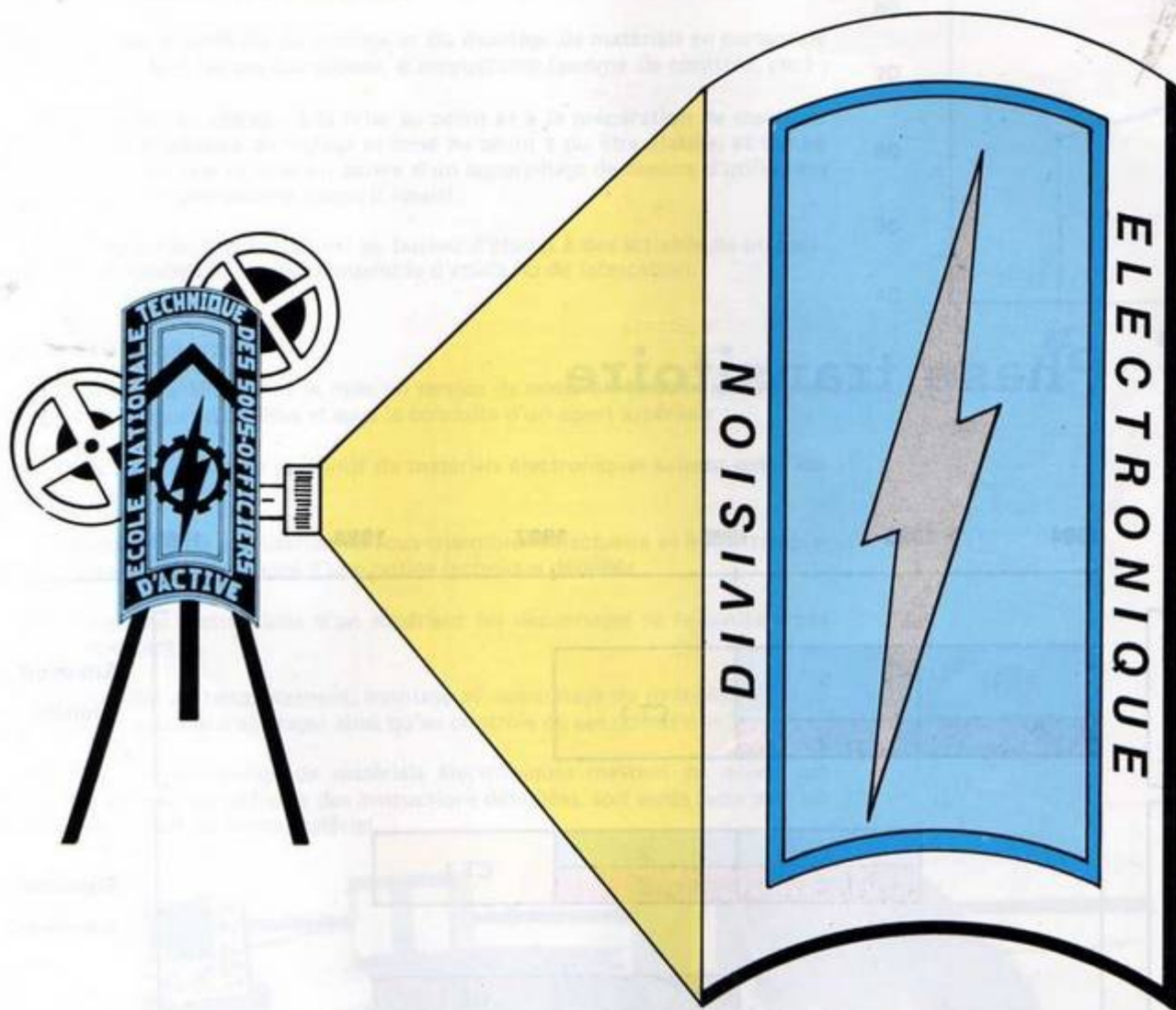
- 17 ans au moins 18 ans au plus au 1^{er} septembre de l'année d'entrée à l'école ;
- avoir suivi une classe de 1^{re} ou de terminale F 2 ;
- avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 à l'épreuve anticipée de français (attestation à fournir avec le dossier d'admission).

OPTION TF3

ACCES DIRECTEMENT EN TERMINALE F 3 22 et 23 MAI

- 17 ans au moins, 18 ans au plus au 1^{er} septembre de l'année d'entrée à l'école ;
- avoir suivi une classe de 1^{re} ou de terminale F 3 ;
- avoir obtenu une note supérieure à 8/20 à l'épreuve anticipée de français (attestation à fournir avec le dossier d'admission).

AUCUNE DISPENSE D'AGE N'EST ACCORDEE. LES CANDIDATS NE DOIVENT PAS AVOIR EU D'INTERRUPTION DE SCOLARITE.



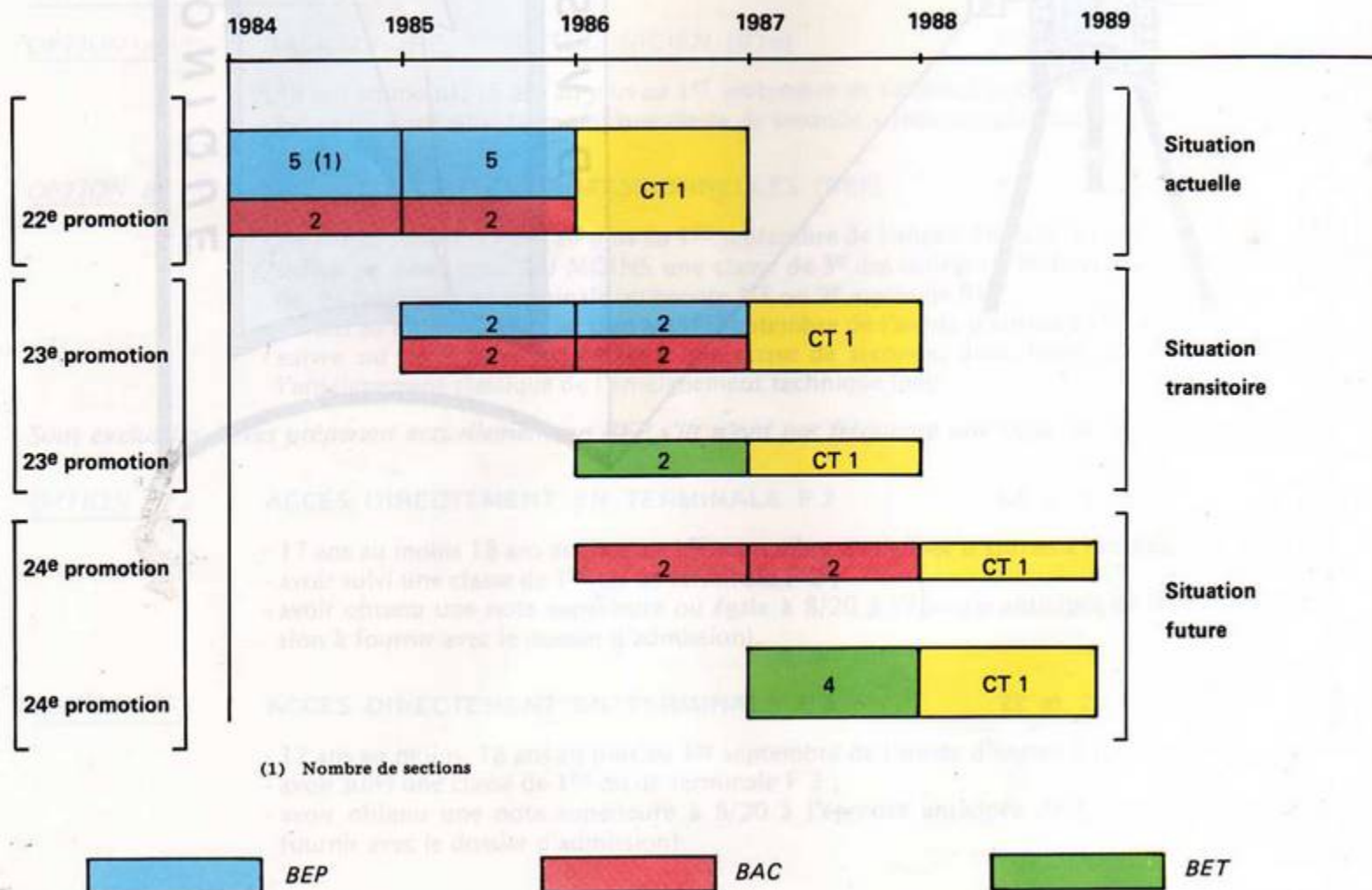
Recrutement "électroniciens"

A partir de 1986, la scolarité sera réduite à deux ans, sauf pour les élèves préparant le baccalauréat pour lesquels rien n'est changé.

Les élèves ne prépareront plus le « Brevet d'Etudes Professionnelles » (examen de l'Education nationale). La scolarité sera sanctionnée par un Brevet d'Etudes Techniques (B.E.T.).

- La première année sera l'apprentissage des connaissances de base de l'électronique.
- La deuxième année sera la préparation aux CT 1 tels qu'ils sont actuellement.

Phase transitoire



Brevet d'Etudes Professionnelles Electronique

Objectifs

A l'issue de ses études et après une courte période d'adaptation, le titulaire du B.E.P. de l'électronique doit posséder les connaissances pratiques et théoriques qui lui permettent :

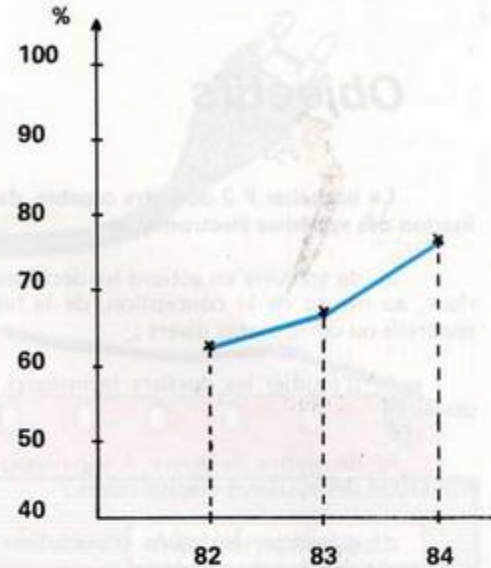
En fabrication :

- d'effectuer le contrôle électrique et mécanique des composants électroniques en partant de plans et de spécifications ;
- d'effectuer le contrôle du câblage et du montage de matériels en partant de plans, schémas, et dans les cas complexes, d'instructions (gamme de contrôle, etc.) ;
- de procéder au réglage, à la mise au point et à la préparation de matériels pour lesquels une procédure de réglage et mise au point a pu être établie, et qui ne nécessitent seulement que la mise en œuvre d'un appareillage de mesure d'utilisation simple (oscilloscope, générateurs, bancs d'essais) ;
- de procéder en fabrication ou au bureau d'études à des activités de préparation de montage, câblage et filerie, d'ensemble d'étude ou de fabrication.

Auprès de l'utilisateur :

- d'assurer l'installation et la mise en service de matériels électroniques à partir de notices techniques détaillées et sous la conduite d'un agent supérieur ;
- d'effectuer l'entretien préventif de matériels électroniques suivant spécifications techniques ;
- de procéder à la localisation de sous-ensembles défectueux et à leur remplacement, en suivant les instructions d'une notice technique détaillée ;
- d'assurer sur instructions d'un supérieur les dépannages ne nécessitant pas un matériel important ;
- de procéder au remplacement, montage et assemblage de sous-ensembles (y compris les petits travaux d'ajustage) ainsi qu'au contrôle de ces opérations ;
- d'assurer le dépannage de matériels électroniques mettant en œuvre des fonctions simples, soit en utilisant des instructions détaillées, soit après avoir subi un complément de formation sur ce matériel.

Résultats



50



Travaux pratiques exécutés en première année sur les portes logiques programmables.

Baccalauréat de Technicien Electronique

Objectifs

Le bachelier F 2 doit être capable, dans les domaines de la production et de l'utilisation des systèmes électroniques :

a) de traduire en actions les décisions prises par l'ingénieur et le technicien supérieur, au niveau de la conception, de la fabrication ou de l'agencement des matériels, appareils ou composants divers ;

b) d'étudier les dossiers techniques, schémas, dessins et de les modifier si nécessaire ;

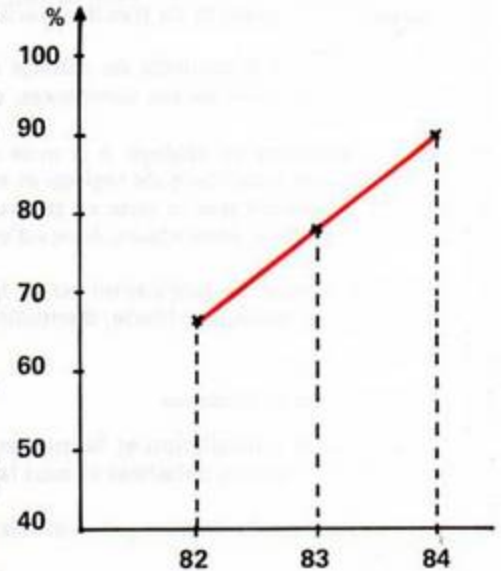
c) de mettre en œuvre, à son niveau, les moyens et équipements nécessaires à la réalisation des systèmes électroniques ;

d) d'élaborer les plans d'exécution de travaux, d'entretien, de maintenance, d'approvisionnement en matériel ;

e) de réaliser les mesures et les essais sur les systèmes électroniques en vue des réglages et des dépannages nécessités par les installations et aussi d'effectuer le choix judicieux de certains composants.

Compte tenu de ces objectifs, les enseignements technologiques doivent nécessairement s'organiser autour des disciplines fonctionnellement liées.

Résultats



Etude approfondie d'un micro-processeur sur maquette pédagogique.



Le mot du Colonel



Voici le **premier** numéro d'**ISSOIRE ACTUALITÉ**.

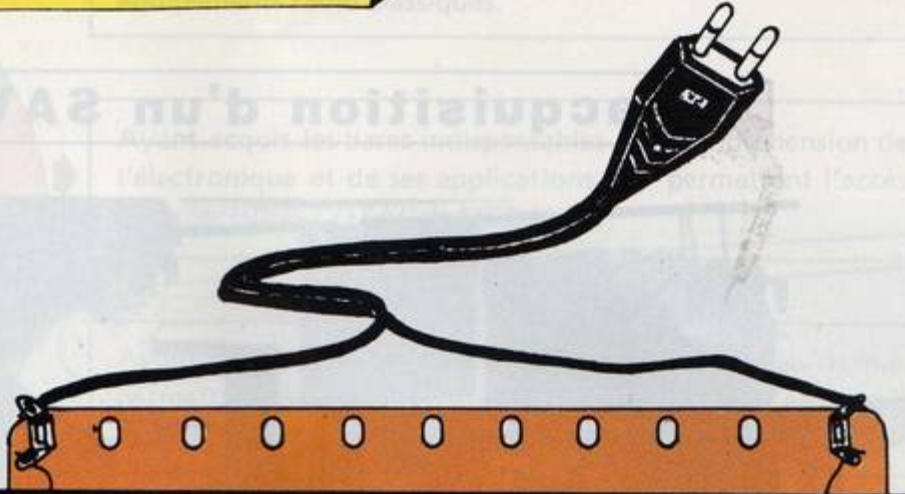
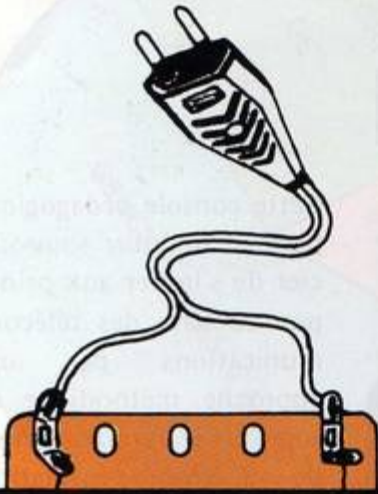
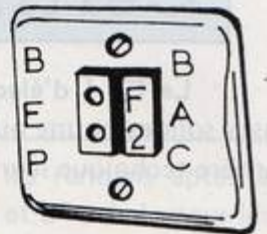
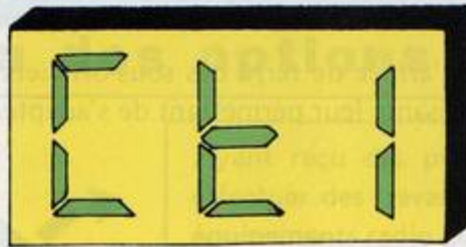
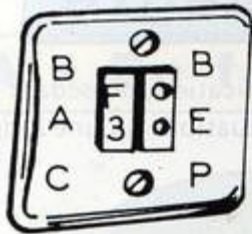
Il succède, sous une forme nouvelle, au périodique de **l'E.N.T.S.O.A., BANGE ACTUALITÉ**, qui a été pendant de longues années l'organe de liaison de tous les personnels à l'intérieur de l'Ecole.

Il a désormais l'ambition, grâce à une diffusion beaucoup plus large et une nouvelle présentation, de faire connaître, beaucoup mieux qu'elle ne l'est actuellement, **l'ECOLE NATIONALE TECHNIQUE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE** à l'extérieur.

Il doit également resserrer les liens entre ses anciens élèves et leur maison mère à la veille d'une réforme, qui, une fois de plus, va changer ses structures et son fonctionnement, sinon sa finalité.

Je forme des vœux pour qu'**ISSOIRE ACTUALITÉ** réponde, par son contenu et sa qualité, au but qui lui a été fixé.

Le Colonel CHEVALIER



Transition
COMPLEMENTS
Apport Théorique
Travaux Pratiques
ACQUISITION des BASES de l'ELECTRONIQUE

U
V
2

U
V
3

Transition	COMPLEMENTS	Mathématiques
Tronc Commun		Fct. de base de l'électronique
Apport Théorique + Manipulations		Apport Théorique Travaux + Pratiques
RENFORCEMENT des CONNAISSANCES		APPLICATIONS sur MATERIELS RADIO



Certificat Technique du 1^{er} degré

Le CT 1 d'électronique fournit à l'armée de terre des sous-officiers de haute qualification, possédant des bases solides et une ouverture d'esprit suffisante leur permettant de s'adapter à toutes les situations qu'une longue carrière technique leur réserve.

acquisition d'un SAVOIR

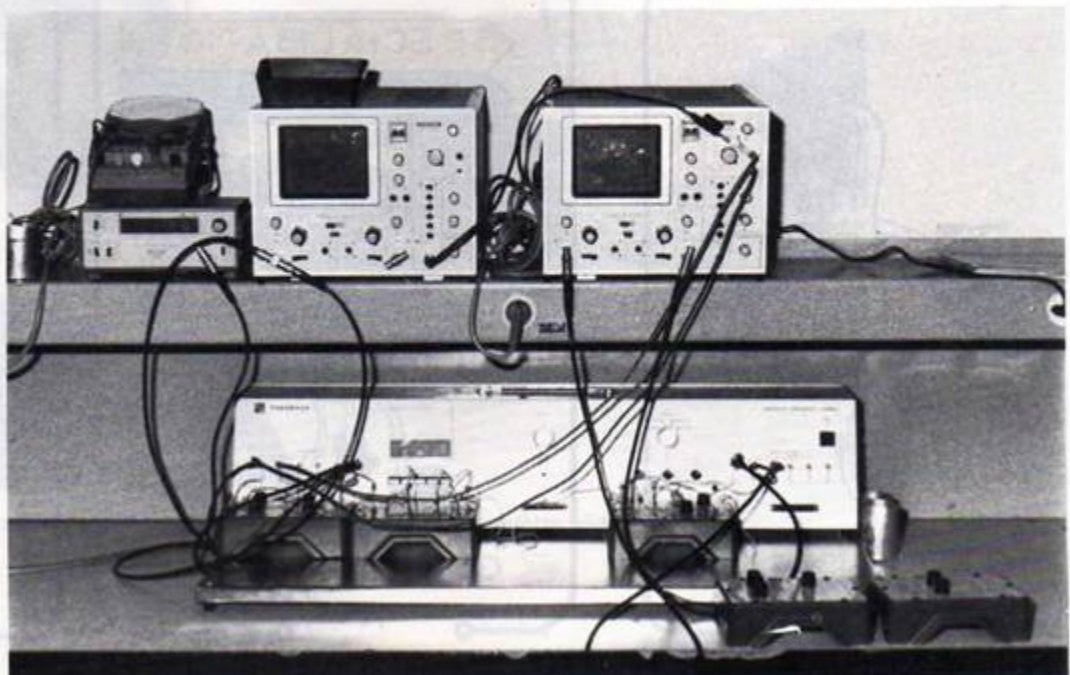
Cette console pédagogique permet au futur sous-officier de s'initier aux principes de base des télécommunications par une approche méthodique du sujet en le rendant acteur de sa propre formation.



pour un SAVOIR-FAIRE

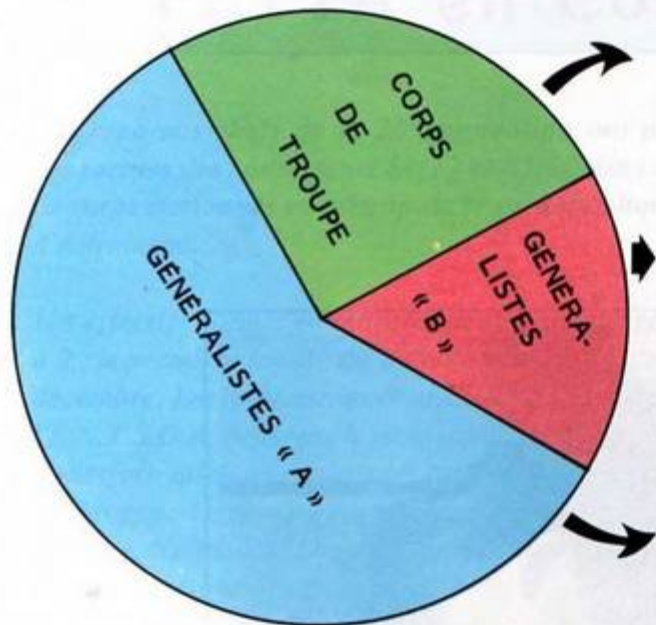
Séance de dépannage sur poste à modulation de fréquence.

Matériel de seconde génération, très accessible qui a l'avantage de permettre aux élèves de rechercher puis de localiser l'élément défectueux, dépassant ainsi le stade du diagnostic modulaire de nos postes actuels.



Physionomie du CT 1

A - En fonction des options

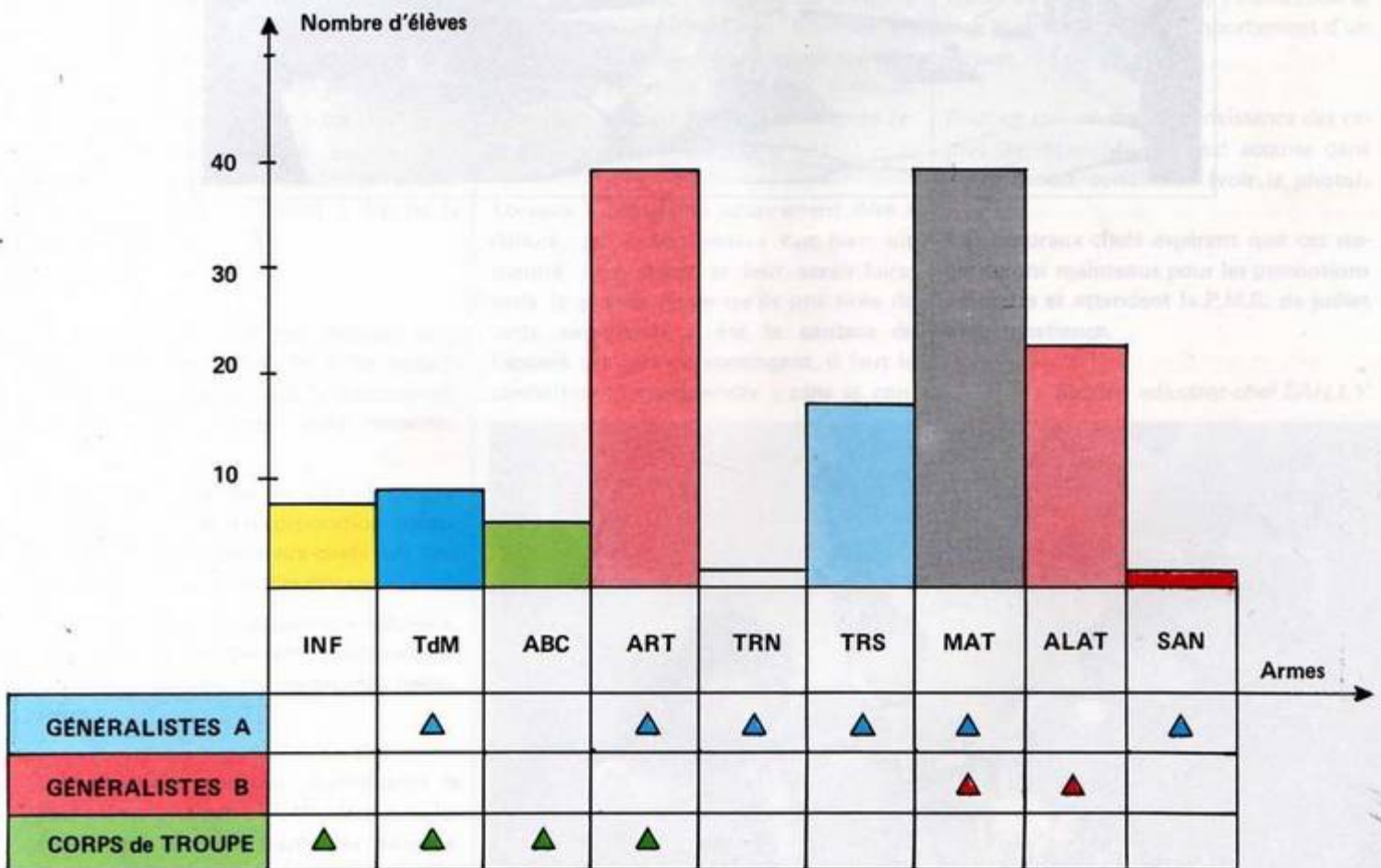


Ayant reçu des principes techniques les rendant aptes à effectuer des travaux au niveau des 2^e et 3^e échelon sur les équipements radio classiques,

Ayant acquis les bases indispensables à la compréhension de l'électronique et de ses applications leur permettant l'accès aux spécialités COTAC et MEBA. (1)

Ayant des connaissances techniques de base capables de leur permettre un prolongement dans les spécialités électroniques de leurs armes.

B - En fonction des armes



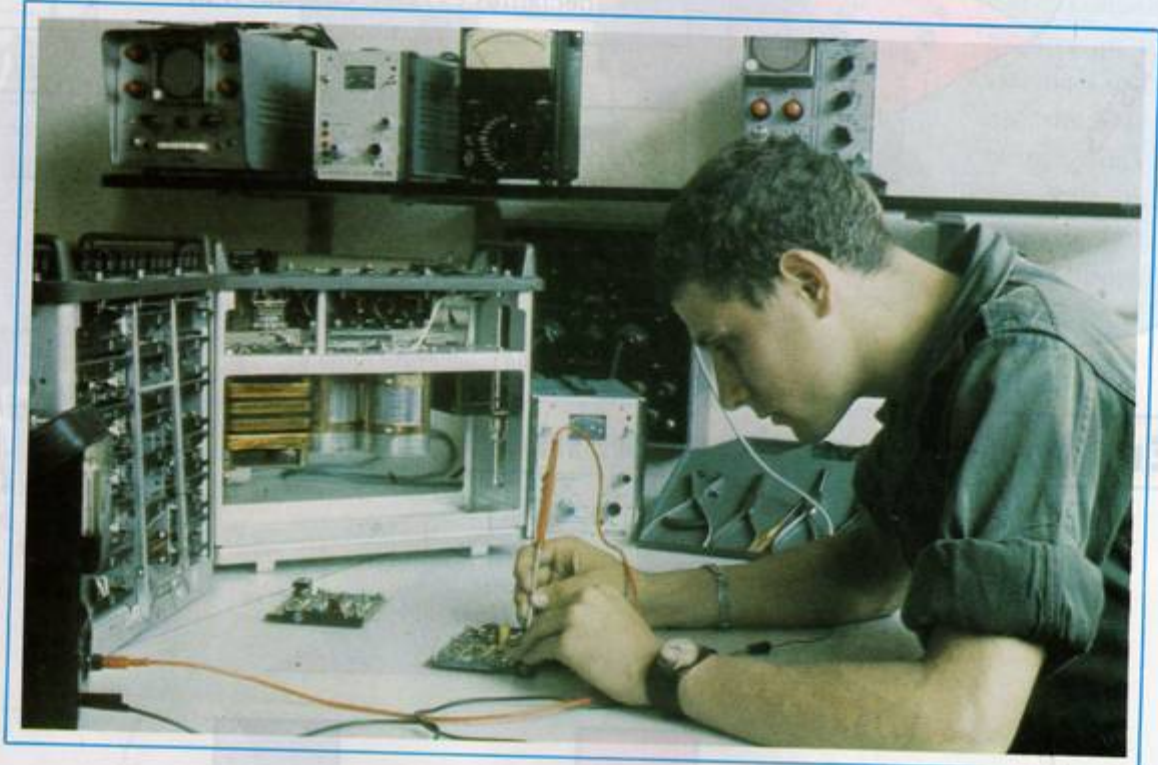
(1) COTAC : conduite de tir antichars
MEBA : mécanicien équipements à bord de l'ALAT.

AFFECTATION comme SOUS-OFFICIER
dans un **CORPS de TROUPE** de l'ARMÉE de TERRE

A - En fonction des options

Le CT 1 a pour objectif de former des techniciens capables de concevoir, de réaliser et de maintenir des équipements radio classiques.

Ayant reçu des principes techniques, les candidats doivent effectuer des travaux au niveau des 2^o et 3^o échelon sur les équipements radio classiques.



pour un SAVOIR-FAIRE

LE PROCHAIN DOSSIER SERA CONSACRÉ AU GROUPEMENT DE JEUNES

Une expérience nouvelle : la FETTA en Corps de troupe

Les caporaux-chefs de la 20^e promotion ont participé à la formation des recrues des contingents 84/12 et 85/02 dans une soixantaine de corps stationnés en métropole et en République Fédérale d'Allemagne.

Les effectifs donnés en renforcement à chaque régiment varient de 6 à 9 ; la première moitié du Bataillon a « ouvert le feu » au mois de décembre. Les impressions recueillies à chaud lors du retour à l'E.N.T.S.O.A. reflètent la diversité des armes d'accueil.

Toutefois, quels que soient les jugements, parfois hatifs, portés sur les appelés, tous les caporaux-chefs ont souhaité la poursuite de cette expérience. Les témoignages qui suivent ont été rédigés le jour du retour.

Huit caporaux-chefs au 3^e RAMA

Verdun, 3 décembre 1984 ; huit caporaux-chefs de la 31^e compagnie, inquiets, mais décidés à donner le meilleur d'eux-mêmes, se présentent au 3^e RAMA. Fidèles aux traditions de leur arme, les bigors les invitent d'emblée à calmer leur angoisse et à prendre confiance autour d'un pot servi à « l'OASIS », bar de la batterie au nom évocateur.

Durant trois jours, ils vont recevoir leurs ordres, consignes, et surtout, les conseils des anciens. Chacun reçoit la responsabilité d'un groupe pour trois semaines.

L'arrivée des recrues en gare et les premières formalités d'incorporation constituent pour les caporaux-chefs un test qu'ils ne sont pas près d'oublier :

- certains appelés se déclarent « débiles »,
- d'autres se prétendent analphabètes,
- la plupart avaient des professions fantaisistes.

Ces situations cocasses disparaissent le jour même à la suite d'entretiens avec les cadres qui donnent toutes les informations nécessaires sur la façon de vivre les prochains douze mois... ou plus : P.E.G., spécialités, permis de conduire. Les possibilités d'un régiment d'artillerie sont vastes.

Les caporaux-chefs mettent ce temps à profit pour prendre leurs hommes en main avec les moyens dont ils ont souvent fait les frais : revues d'armoires, information et inspection dans les différentes tenues, déplacements en ordre.

Lorsque l'instruction proprement dite a débuté, les « Isoiriens » ont bien sûr montré leur savoir et leur savoir-faire, mais la grande leçon qu'ils ont tirée de cette expérience a été le contact de l'appelé ; le gars du contingent, il faut le connaître, le comprendre ; sans sa con-

fiance et sa collaboration, l'instruction se fera mal. Il n'a pas le comportement d'un engagé.

Pour ce qui est de la connaissance des cadres du régiment, elle s'est acquise dans d'excellentes conditions (voir la photo).

Les caporaux-chefs espèrent que ces stages seront maintenus pour les promotions suivantes et attendent la P.M.S. de juillet avec impatience.

Section adjudant-chef SAILLY



Exemple et rigueur

« Exemple et rigueur » ; la devise de notre école que nous appliquons de gré ou de force, depuis bientôt trois ans, à Issoire, a été notre référence constante pendant notre stage en corps de troupe. Finie la présence sécurisante de nos instructeurs, finis les cours dispensés entre camarades où la moindre erreur est immédiatement signalée et corrigée. **Aujourd'hui, désignés comme instructeurs FETTA, nous sommes face aux militaires du rang ; nous sommes enfin passés de l'autre côté de la barrière.**

Le mot « responsable » a perdu son caractère artificiel de l'École ; il prend maintenant toute sa valeur et semble parfois bien lourd pour nos jeunes épaules. Le souci des hommes, l'entretien du matériel sont nos vraies priorités.

Le savoir que nous avons accumulé, parfois sous la contrainte, est désormais le bagage dont nous devons livrer une partie à notre tour. Toutes les difficultés de la mission nous sont apparues simultanément :

- être accepté par tous comme instructeurs,
- susciter la motivation d'un auditoire souvent passif et un peu déconcerté par une nouvelle vie,
- utiliser les faibles moyens existants qui nous ont bien fait regretter la richesse de notre école dans le domaine pédagogique.

Une question revenait souvent dans la tête de chacun d'entre nous : « suis-je bien à la hauteur ? » *Intellectuellement et physiquement oui, mais au plan moral ? Au plan de la rigueur ? C'est moins sûr.*

Certes, au fur et à mesure des jours, nous avons acquis de l'assurance et pris confiance en nous. Cela a été facilité par l'action des officiers et sous-officiers qui nous ont fait profiter de leur expérience.

La veille du retour sur Issoire, les cadres nous ont présenté un bilan de notre passage en unité d'instruction. Dans l'ensemble, l'aspect positif l'emportait nettement. Même si aucune complaisance n'a été, semble-t-il, manifestée à notre égard, la vraie question demeure quand même sans réponse pour beaucoup d'entre nous : « ai-je vraiment été à la hauteur de la devise de l'école ? ».

Section lieutenant ROBIN

La 20^e chez les "Alpins"

Après un voyage sans histoire, beaucoup plus bref que celui de la plupart de nos camarades, nous fûmes accueillis en gare d'Annecy par un sous-officier du 27^e B.C.A.

Arrivés au quartier TOM MOREL, nous fûmes présentés au capitaine commandant la 11^e compagnie qui nous expliqua la composition et les missions du bataillon : composé de 3 compagnies de combat, une C.E.A. et une C.A.C., le 27^e fait partie de la F.A.R.

Certaines traditions, propres aux chasseurs, nous ont frappés :

- souvenir des combats de SIDI-BRAHIM et DES GLIERES,

- appellation particulière de certaines couleurs : le jaune se dit « jonquille » et le rouge fait place au « bleu cerise » sauf pour la fourragère et les lèvres de la femme aimée.

Au début de la FETTA, caporaux-chefs et recrues affichaient le sourire paisible des vacanciers d'hiver mais la progression aidant, les choses sérieuses sont arrivées.

Il nous fallut revêtir un jour la tenue du chasseur alpin au combat, avec en prime les chaussures de montagne qui nous ont laissé un souvenir mémorable. Après une marche de plusieurs heures dans la campagne immaculée (la neige !) ce fut le montage du bivouac sur un petit plateau bien exposé à la brise glacée. Durant la nuit, le redoux a transformé la zone de bivouac en plateau boueux et les sacs de couchage baignaient dans l'eau.

Cette sortie nous avait fait définitivement adopter par le bataillon, à tel point que le lundi suivant, à la fin du repas de midi, « on » nous convoque en tenue de sortie au poste de sécurité pour être reçus par le chef de corps.

Habités aux changements de tenue comme nous l'étions, il nous fallut dix minutes pour nous exécuter, le cœur battant.

Trente minutes se passent... « qu'est-ce qu'il fait ? L'exactitude est la politesse des rois etc. »

Une voix charitable nous avertit alors les canulars, cela se fait aussi au « 27 » ; nous regagnâmes la chambre sous les sourires aussi moqueurs que sympathiques d'une bonne partie du Bataillon.

Nous l'avons quand même vu le chef de corps, le dernier jour, entre deux « KIR » (nous, pas lui !) lors du pot d'adieu.

Section adjudant FRANCK

TIR DE DUEL DE LA 52^e DIVISION MILITAIRE

Le tir s'est déroulé le **mardi 18 décembre 1984** au champ de tir de la *Fontaine du Berger*.

Le temps neigeux et venteux a rendu cette compétition très difficile et d'une grande rigueur entre **12 équipes**.

La compagnie école présentait **2 équipes de 4 hommes** représentant l'E.N.T.S.O.A.



CLASSEMENT		
1 ^{er}	E.N.T.S.O.A.	1
2 ^e	C.M. 80	
3 ^e	E.S.O.G.	1
4 ^e	E.S.O.G.	2
5 ^e	E.N.T.S.O.A.	2
6 ^e	92 ^e R.I.	4 ^e cie
7 ^e	92 ^e R.I.	2 ^e cie
8 ^e	52 ^e G.D.	2
9 ^e	92 ^e R.I.	CEA
10 ^e	52 ^e G.D.	1
11 ^e	92 ^e R.I.	CCS
12 ^e	EM 52 ^e D.M.T.	

EQUIPE CLASSEE PREMIERE

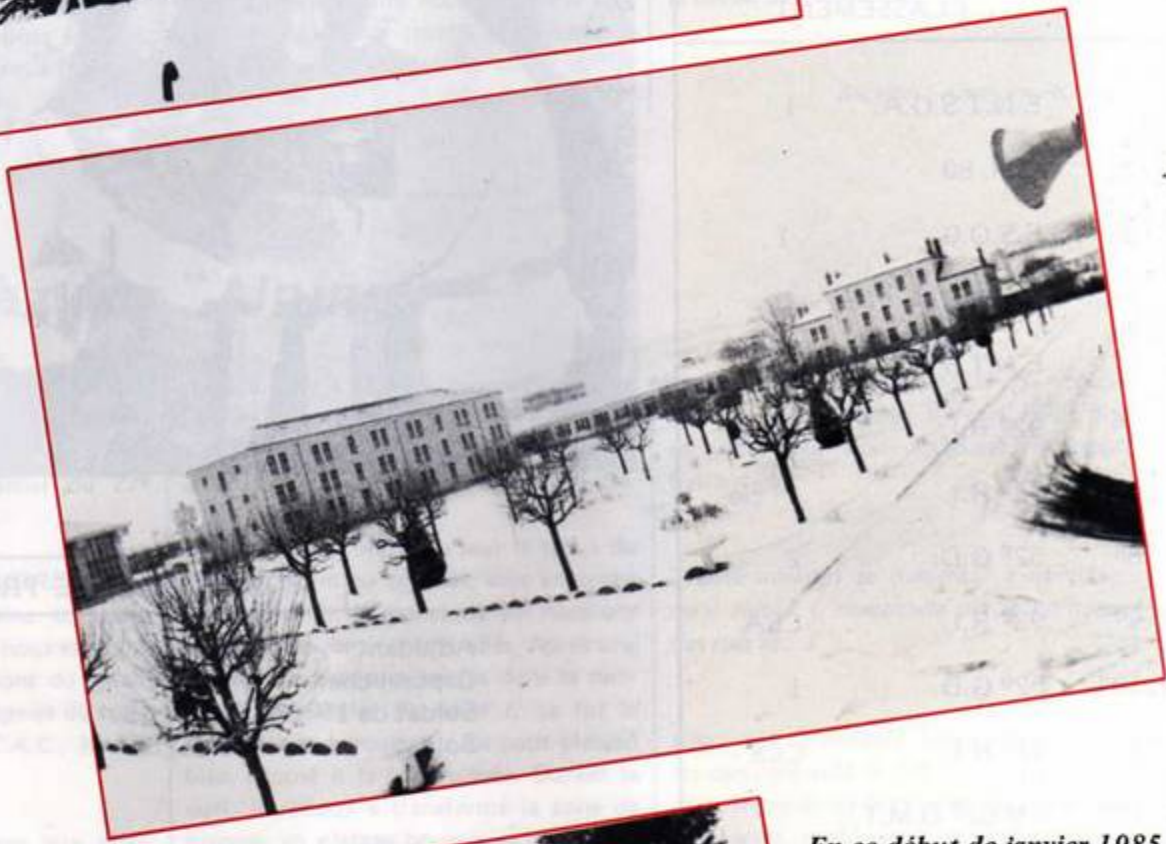
Adjudant	PEDRETTA
Caporal-chef	FABRE
Soldat de 1 ^{re} cl.	CHAPUIS
Soldat	MARTIN

EQUIPE CLASSEE CINQUIEME

Sergent	MAINTROT
Caporal-chef	MAUBERT
Soldat	LABAYSSE
Soldat	HAUTIER



L'Ecole insolite



*En ce début de janvier 1985,
les caprices de la météo
ont donné à notre
Ecole une allure
assez insolite.*

Le mot du président des sous-officiers



Cette période de l'année coïncée entre les vacances de février et celles de printemps pour les élèves, ne nous laisse vraiment pas beaucoup de temps pour régler notre vie courante et pourtant, il faut prévoir.

Le rapport sur le moral à peine terminé, nous entrons dans la période d'attente des mutations. Je voudrais vous demander d'être patients, de ne rien entreprendre avant de recevoir cet OM libérateur pour régler vos problèmes de déménagement ou autres ; soyez tranquilles, vous serez informés, dès son arrivée, dans les plus brefs délais.

Beaucoup de camions d'information sont dans nos murs pour permettre à nos élèves sous-officiers de choisir leur arme. Pour la plupart c'est un petit ou grand retour en arrière et d'un seul coup, l'envie de parler de son arme vous prend... Aussi profitez-en, laissez-vous aller, répondez aux questions des élèves et questionnez-les vous-mêmes ; vous verrez c'est intéressant et vous rendrez service à un futur sous-officier.

Merci à tous les présidents d'Armes pour le travail qu'ils accomplissent à cette occasion. Je leur dis : « Prochaine échéance le bal des sous-officiers le 4 mai... Je compte sur vous. »

Bon courage à tous.

Le major TOMELKA René
Président des sous-officiers de l'E.N.T.S.O.A.



LE COLONEL JEAN CHEVALIER,
 COMMANDANT L'E.N.T.S.O.A.
 EST HEUREUX DE FÉLICITER
 POUR LEUR INSCRIPTION AU
 TABLEAU D'AVANCEMENT...

Pour le grade de colonel :

le lieutenant-colonel HERRY Alain ART

Pour le grade de lieutenant-colonel :

le chef d'escadron VERMEERSCH Jacques ART

Pour le grade de chef de bataillon ou chef d'escadrons :

les capitaines
 BROUQUE Jean-Pierre ABC
 SALLE Pierre "
 GOUDARD Jean-Paul "
 POIRIER Patrick INF

Pour le grade d'adjudant-chef :

<i>les adjudants</i>	AUBERT Claude	INF	<i>les adjudants</i>	MATHEIS Jacques	INF
	VILLATTE Jean	"		BORG André	"
	COLAS Alain	"		MULLER Serge	TDM
	MICHAUD Patrice	ABC		ZAGAD Ahmed	ART
	LOGEAS Patrick	ART		ZAREBA Henri	"
	DROULIN Christian	GEN		ANDREU Gérard	GEN
	GRANJON Bernard	MAT		MENARD Francis	MAT
	FAUCHEREAU Alain	"		FAVRIAU Gérard	"
	SAVARIT Bernard	TRS		PIREYRE Jeannine	SPEC. E.M.

Pour le grade d'adjudant :

<i>le sergent-chef</i>	PARLANT Philippe	INF	<i>les maréchaux-des-logis-ch.</i>	SABATIER Gilles	ABC
<i>les maréchaux-des-logis-ch.</i>	MEURANT Louis	ABC		DANJOU Dominique	TRAIN
	HEYRAUD André	MAT	<i>le sergent-chef</i>	ISSOULIE Christian	TRS
<i>le sergent-chef</i>	SOULIE Nadine	SPEC. E.M.	(épouse COUFFIGNAL)		

Pour le grade de maréchal-des-logis-chef ou sergent-chef :

<i>le maréchal-des-logis</i>	BLANCHETIERE Eric	MAT	<i>le maréchal-des-logis</i>	DESNOUCK André	MAT
<i>le sergent</i>	CHATEAU Monique	SOFAT			

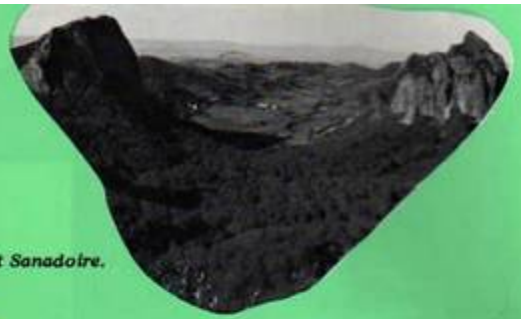
Décorations

Chevalier de l'ordre national du mérite : commandant CARETTE François
 monsieur CHENEVEE Marcel

Chevalier de l'ordre des palmes académiques : monsieur MACHERET Louis
 monsieur JULIEN Claude
 monsieur PARMENTIER Michel



La vallée de Chaudefour.



Les roches Tuilières et Sanadoire.

AUVERGNE... paradis du
randonneur.

AUVERGNE... montagne accessible
à tous où le regard ne se perd jamais dans des vallées immenses
et des glaciers monstrueux.

AUVERGNE... bien faite pour réconcilier
l'homme malade de la ville avec la forêt et l'eau vive, les montagnes rondes, les
soirs bleus et les matins transparents. Ami randonneur à deux pas de **NONETTE**, à
quelques enjambées du **PIC D'YSSON**, le pays de **Gaspard des Montagnes** ou celui
des vieilles laves t'attend.

Ta jambe te conduira où tu voudras. Quelques heures te suffiront pour laisser la trace de
ton pas au-dessus de la vallée de **CHAUDEFOUR**. Tu y trouveras une flore alpine abon-
dante et tu pourras y admirer le cirque glaciaire des **MONNEAUX**.

Un autre dimanche tu pourras contempler le fier château de **MUROL**, bâti de laves som-
bres et rougeâtres.

Là y rêvèrent **George SAND** et **MAUPASSANT**.

Le lendemain ou dans quelques jours tu iras flâner au pied des roches **SANADOIRE**,
vestige d'un cône volcanique. Il portait en son sommet un château qui, jusqu'au
XV^e siècle servit de refuge aux routiers terrorisant la contrée durant la guerre de
cent ans.

*Ami randonneur, de nombreuses années ne
te suffiront pas pour connaître et aimer ce pays chargé d'histoire,
sobre et si attachant.*

**AMI, VIENS, CETTE MONTAGNE
EST A TOI !**



Le château de Murol.



Information des cadres

le 30 janvier 1985

Présidée par le colonel CHEVALIER, la séance d'information organisée au profit de tous les cadres civils et militaires, des scientifiques du contingent et des soldats professeurs a été suivie avec intérêt par une nombreuse assistance.

Trois thèmes ont été abordés :

1) le projet de **modification de la scolarité**,

2) le style des **rapports hiérarchiques** à l'intérieur de l'Ecole qui doit privilégier :

- la prise de responsabilité à chaque échelon de commandement,

- les contacts directs entre personnels de même niveau,

3) les grandes lignes du **plan d'action pour 1985**.

Celui-ci vise en particulier à adapter l'Ecole à un budget plus restreint et à des effectifs en cadres moins nombreux.





L'ÉPIPHANIE

des anciens d'ISSOIRE

Fidèle à une tradition désormais solidement établie, l'Ecole a offert, le 12 janvier 1985, un goûter récréatif aux pensionnaires de l'hôpital hospice d'Issoire.

Cette action s'inscrivait dans le cadre d'une œuvre de solidarité conduite depuis plusieurs années.

L'animation due en majorité à la prestation du groupe de folklore issoirien a, selon son habitude, su entraîner sur la piste bien des spectateurs de tous âges.

L'ambiance n'a pas fait défaut grâce au brio de l'adjutant DENEPOUX et de son orchestre.

Cet après-midi récréatif a donné lieu à une rencontre « *intergénération* », les élèves soutenant de leur présence les anciens.

Le B.P.S.R., organisateur de cette fête, remercie ceux et celles qui, de bon cœur, ont contribué à rompre l'isolement des moins valides.



**Le pot
des
artilleurs**

12.02.85

Fidèles à une
tradition bien
établie à
l'Ecole, les
Artilleurs se sont
retrouvés autour
du verre de
l'amitié ce
12 février 1985.



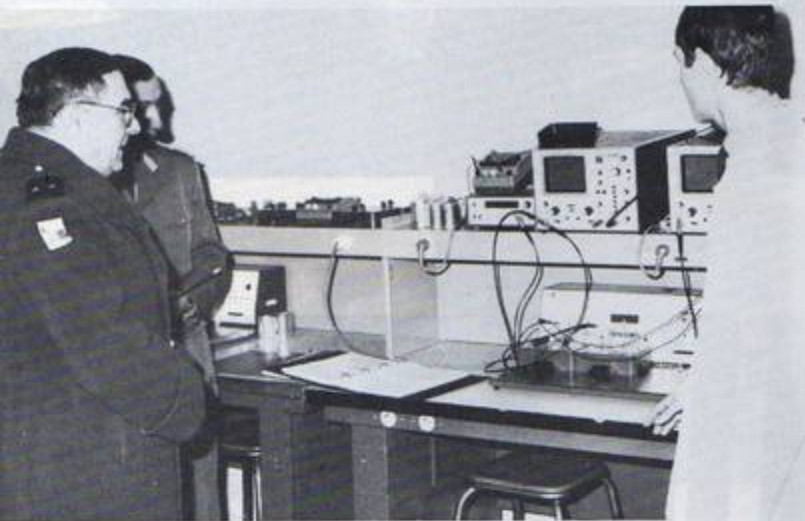
le 21 février 1985



Arrivée du général.



La division mécanique auto.



La division électronique.

Le colonel CHEVALIER remet la médaille de l'Ecole...



au général FAYARD qui signe le Livre d'or.



Visite des chefs de C.D.A.T.

le 5 février 1985



Chaque année, l'École organise à leur profit une journée d'information.

Répartis dans toute la France, installés dans chaque chef-lieu de département, les Centres de Documentation de l'Armée de terre sont chargés du recrutement des élèves de l'E.N.T.S.O.A.

Le 5 février 1985, l'École a accueilli 45 représentants des Centres de Documentation de l'Armée de terre.



Une assistance attentive.



L'enseignement assisté par ordinateur.



La division électromécanique.

La technique parle...

VISITE DU
LIEUTENANT-COLONEL
AILLARD
CHEF DE CORPS DE
L'ECOLE DE
SPÉCIALISATION DU
MATÉRIEL
DE CHATEAUROUX

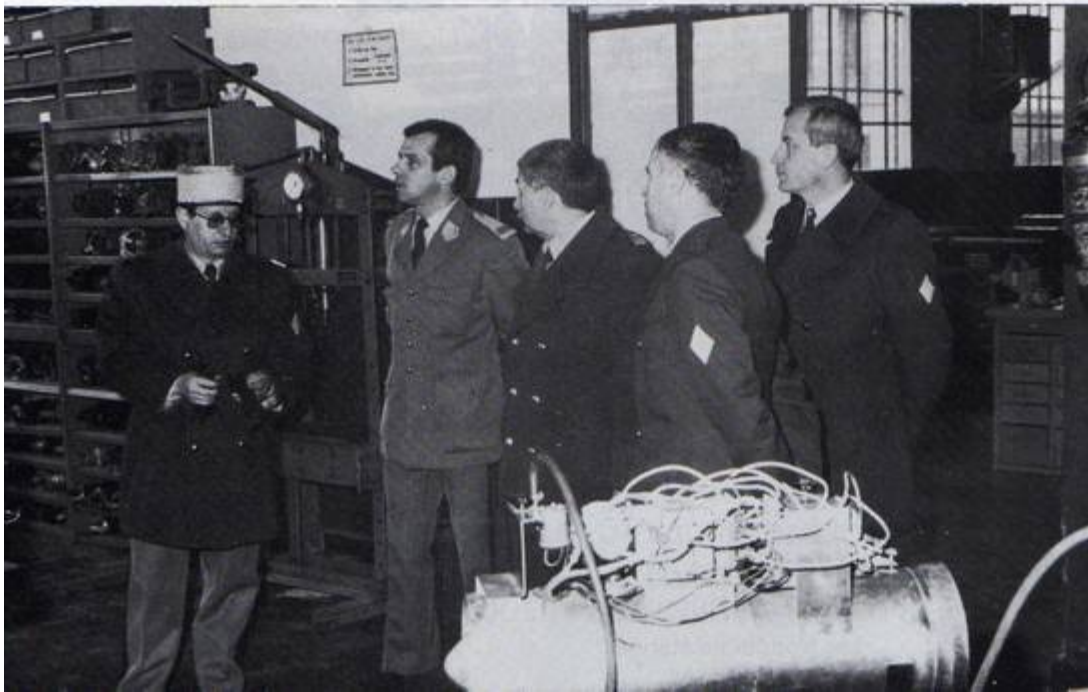
—
LE 15 MARS 1985
—



La division mécanique auto - Cours CT 1.



La division électronique
Cours CT 1.



La division électromécanique
Cours CT 1

Journée d'information sur les Armes

le 6 mars 1985



Les élèves de 3^e année
ont choisi leur arme
le 15 mars.

Dans le cadre des journées
d'information organisées
à leur profit,
l'Ecole a accueilli les
camions information
du génie, des transmissions,
des troupes de marine,
du matériel, du train
et de l'infanterie.



L
e
m
a
t
é
r
i
e
l



L
e
t
r
a
i
n



Les troupes de marine.



CONSEIL JURIDIQUE

L'ASSURANCE contre LE VOL

QUE FAIRE EN CAS DE VOL ?

Déposer immédiatement une plainte au commissariat de police ou à la gendarmerie (en évitant de bouger quoi que ce soit), et demander une attestation de dépôt de plainte (garder une photocopie de cette attestation).

Prendre toutes les mesures permettant d'éviter un nouveau vol (pose d'un nouveau verrou, réparation de la porte...).

Prévenir la société d'assurance dans les 24 h de la constatation du vol et lui communiquer l'attestation de dépôt de plainte.

Faire un inventaire des pertes et détériorations pour communication à la société d'assurance.

Avertir la banque ou le centre de chèques postaux en cas de vol de chèques pour faire opposition.

EVENEMENTS ET OBJETS COUVERTS PAR L'ASSURANCE

Evénements couverts par l'assurance :

- vols commis par effraction ou par escalade ;
- vols commis par l'usage de fausses clés (problèmes de preuve à la charge de l'assuré) ;
- vols précédés ou suivis de meurtre ou de tentative de meurtre ou de violence à l'encontre de l'assuré ou des personnes demeurant habituellement chez lui.

Objets couverts par l'assurance :

- sont en principe garantis pour leur valeur de remplacement, le mobilier courant, les effets personnels, le linge, les bijoux fantaisie jusqu'à concurrence du capital assuré contre le vol ;

- sont garantis pour leur valeur de remplacement les bijoux, objets en métal précieux, tableaux de valeur, livres rares, certains meubles anciens que pour une somme limitée (30 à 50 % de la valeur totale du mobilier) ;

- sont également couverts les billets de banque, espèces pièces, titres et valeurs que pour une certaine somme et à certaines conditions (stockage dans un coffre-fort, dans une armoire fermée à clé...) ;

- sont très souvent pris en charge les détériorations causées par le vol ou la tentative de vol (portes et serrures fracturées...).

CAS DE NON-ASSURANCE

- Abus de confiance, escroquerie, vandalisme ;
- vols pour lesquels n'ont pas été respectées les prescriptions de l'assureur relatives à l'installation de verrous de sûreté, volets, barreaux... ;
- vols pour lesquels une faute de l'assuré peut être prouvée (clé sous le paillason, sortir sans fermer le verrou de sûreté...) ;
- vols des objets déposés dans les locaux communs mis à la disposition de plusieurs locataires ;
- vols d'objets déposés dans les cours et jardins ;
- vols du contenu des serres, vérandas et autres locaux vitrés, sauf clause contraire ;
- vols commis par les membres de la famille de l'assuré ;
- vols commis par des locataires, sous-locataires, employés durant leur service sauf si ceux-ci ont fait l'objet d'une plainte.

Depuis la création du poste, 102 affaires ont été traitées par le CIJAS.

SOLDAT-JURISTE LE REST
ANIMATEUR DE LA CELLULE D'INFORMATION
JURIDIQUE ADMINISTRATIVE ET SOCIALE
DU B.P.S.R.

18 DECEMBRE

A DERNIERE MARCHÉ DE L'ETAT MAJOR EN 1984



ORCIVAL

SUPER-BESSE

GERGOVIE

ISSOIRE, ville de passé, ville du présent. Elles s'y côtoient et se mêlent étroitement. *L'abbatiale* témoigne de ce passé. C'est un édifice datant du XII^e siècle, joyau de l'art roman auvergnat. Il faut y pénétrer et admirer ses peintures polychromes et ses quelques 420 chapiteaux. La crypte la plus vaste du centre de la France est magnifique. Quelques ruelles plus loin, des personnages de cire attendent le visiteur à la *MAISON DES ECHEVINS*. Ce bel hôtel particulier du XVIII^e siècle abrite un escalier Renaissance de toute beauté. Récemment, les archéologues ont mis à jour des sarcophages de pierre. **ISSOIRE : chaque pierre est marquée de ton histoire.**

Ville du présent - **ISSOIRE** est la capitale européenne de l'aluminium avec *CEGEDUR*, *FORGEAL* et *INTERFORGE*. La voilure, les panneaux des hublots des avions Airbus et Concorde y sont fabriqués.

Enfin, *centre touristique*, **ISSOIRE** se situe aux portes du *parc naturel régional des volcans d'Auvergne* et du *parc du Livradois-Forez*. Il y fait bon vivre. Il est possible d'y pratiquer une foule de sports. A moins d'une heure de route, les stations de *SUPER-BESSE* et *CHAMBON-des-NEIGES* attendent les skieurs (fond et descente). Les exceptionnels courants aériens de la vallée en font une base de vol à voile de renommée mondiale. Les nombreux cours d'eau « *les Couzes* » autorisent la pratique du canoë kayak. Enfin la randonnée pédestre y tient une place privilégiée. L'association *CHAMINA* offre au randonneur des circuits de petite randonnée variés et soigneusement balisés dans tout le massif du *SANCY*, du *MONT-DORE* et du *LIVRADOIS-FOREZ*.

ISSOIRE - BON VIN A BOIRE ...

...BELLES FILLES A VOIR.

SAINT-NECTAIRE

LA TOUR-D'AUVERGNE

CHATEL-GUYON

LA BOURBOULE

LE MONT-DORE



Les équipes représentatives de l'Ecole et de l'association sportive sont engagées dans de nombreuses compétitions.

Des plus jeunes au plus anciens, chacun s'efforce de défendre les couleurs bleu et jaune.

Pendant la période écoulée, ce sont nos coureurs qui ont été le plus souvent à l'honneur. Les dates trop proches des diverses compétitions les ont empêchés de participer partout. On a choisi... et réussi.

Le championnat militaire divisionnaire emporté haut la main en cross court, c'est sur les compétitions scolaires que l'effort a porté. Nos cadets et juniors ont gagné les championnats d'académie et, au championnat de France, les juniors se sont classés 4^e sur 26 équipes. Dans le même temps, l'adjudant-chef JOUVE obtenait une place honorable au championnat régional militaire en « vétérans ».

Dans les autres disciplines, les élèves se classent seconds en hand-ball, football et volley-ball aux championnats d'académie.

L'association sportive est en tête en football dans les compétitions en « poussins » et deuxième en « benjamins ». Elle possède un champion départemental de judo (ESOA COCHAIN), garde la tête au championnat départemental de tennis et accumule les places d'honneur en escrime, la section qui monte.

Le fait le plus pittoresque restera la descente de l'Allier par la section plongée : dix-huit courageux se sont laissés couler de banc de glace en banc de glace dans une eau à 1^o sous l'œil ébahi des familles et des curieux transis : il faisait moins 15^o le dimanche 6 janvier 1985 sur la berge. La section est une habituée de ces sorties hivernales. Elle a depuis plusieurs fois brisé la glace des lacs auvergnats.

RESULTATS SPORTIFS



PLONGEUR DES GLACES !...



ISSOIRE. — Chacun sera d'accord pour reconnaître qu'il faisait, dimanche, un temps à ne pas mettre le nez dehors. Et pourtant ! Et pourtant !...

En suivant l'Allier et en atteignant la hauteur de Veneix, un spectacle plutôt surprenant nous attendait. Bravant le froid, et de caoutchouc vêtus, dix-huit plongeurs des clubs de l'Union Sportive Issoirienne et de l'ENTSOA ne trouvaient rien de mieux que de s'adonner à leur passion aquatique dans les eaux glacées de l'Allier.

Ils sont fous ! direz-vous. Pas du tout ! Et, à voir leur mine réjouie après six kilomètres de descente au milieu des

glaçons, portés par le courant, l'on se demandait qui était à la meilleure place : eux dans une eau à 1° ou les curieux et amis, pris dans un froid intense, avec une température, pour sa part, bien en dessous de 0.

Il faut, en effet, savoir que, vêtus de leur combinaison, les plongeurs ne souffrirent nullement de cette, disons, incommodité.

Depuis 1972, ces derniers ont pris pour habitude, le premier dimanche de janvier, d'effectuer cette descente qui les conduisit à Coudes. Ce n'est pas pour quelques glaçons qu'ils allaient rompre cette tradition. Le pittoresque (avez-vous déjà vu des hommes-grenouilles évoluer sur une petite banquise ? Non ! Ça vaut le coup d'œil) et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Un accueil chaleureux au point d'ancrage était réservé à ces courageux sportifs par la municipalité de Coudes.

Un bon vin chaud concluait cet après-midi durant lequel les sensations vécues ne seront pas près d'être oubliées.

CHAMPIONNATS D'ACADEMIE DE CROSS-COUNTRY



Le 9 janvier, sur les terrains de l'Ecole, les équipes cadets et juniors se sont distinguées en se classant :

CADETS :

Par équipe : 2^e (79 pts), après la section sport-études du lycée Blaise Pascal (44 pts)

Individuellement : 7 SAVEAUX - 10 Dasse VINAY - 13 ROBERT - 20 BONNET
28 LEMAIRE - 29 ARDAIN

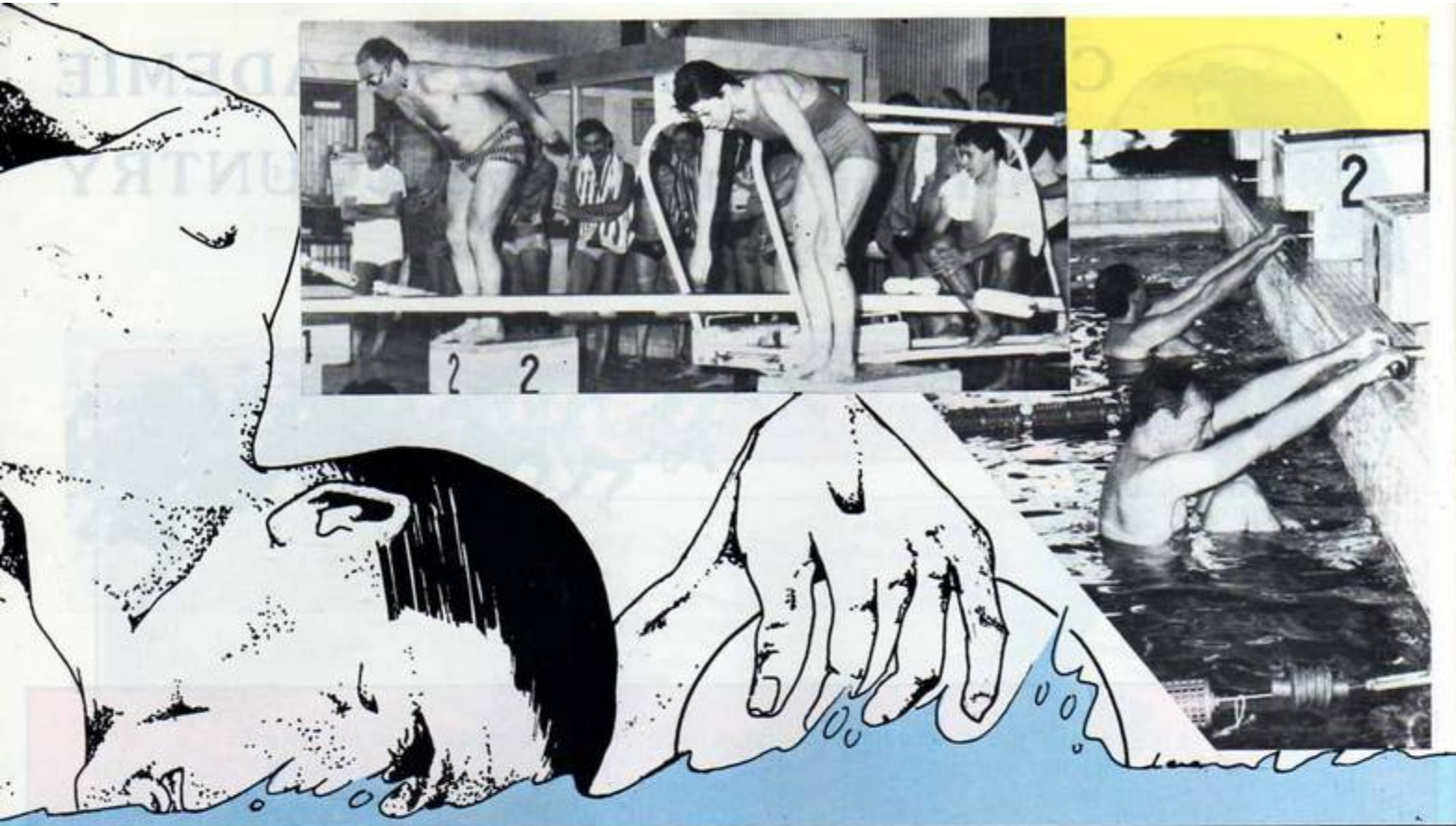
JUNIORS :

Par équipe : 1^{er} - 21 pts et 2^e - 68 pts

Individuellement : 2 FRANSOD - 3 GORREZ - 4 LAVALLEE - 5 MASSOT - 7 EDON
8 BEATHUREL - 10 DU FOUSSAT - 11 DESRAYAUD - 12 RIBAS
18 GUISLAIN - 20 SILVERT - 21 GENDRE - 28 BORDABERRY

L'équipe « cadets » et la première équipe « juniors » sont qualifiées pour disputer le championnat de France UNSS.





CHALLENGE DE NATATION



Le challenge de natation cadres du 21 janvier 1985 a donné les résultats suivants :

1 ^{er}	Bataillon	43 points	13'58'' (meilleur au relais)
2 ^e	Groupement de jeunes	43	14'11''
3 ^e	Division électronique	27	16'18''
4 ^e	Etat-Major	17	18'55''
	Compagnie école		
5 ^e	Direction des enseignants	23	(non classée) 3 nageurs absents (17'46'')
6 ^e	Division mécanique	15	(non classée) 3 nageurs absents (19')

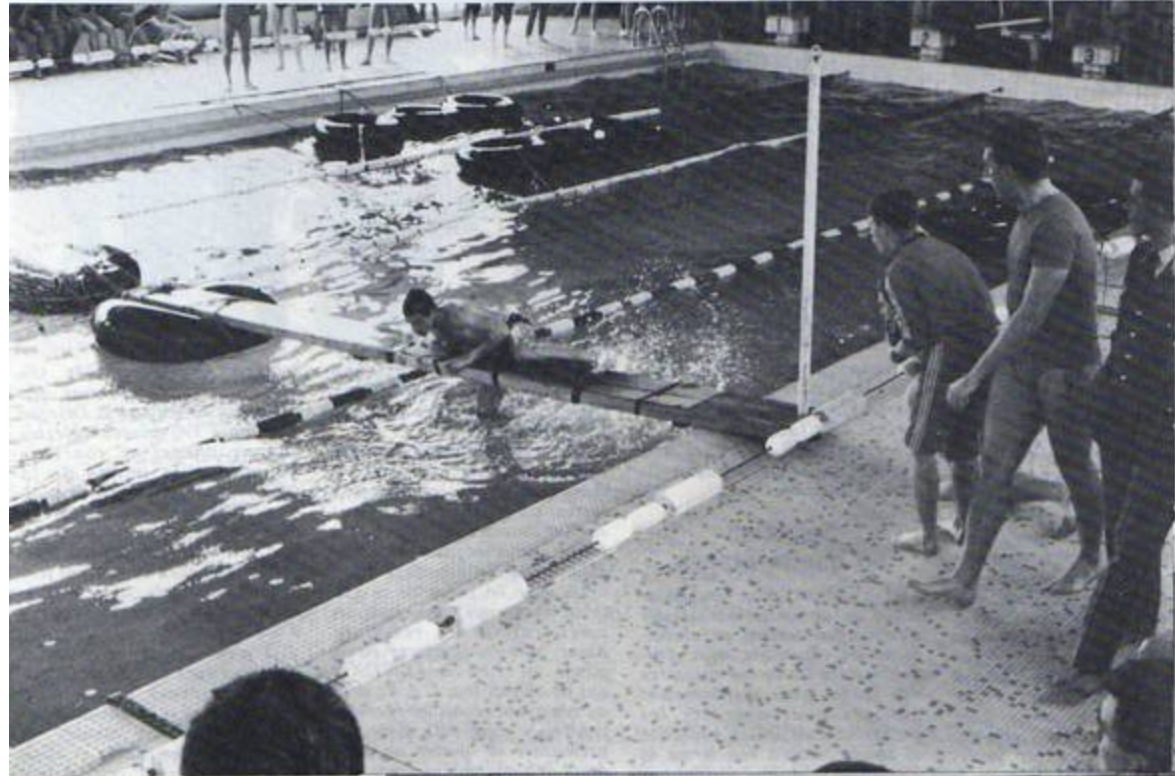
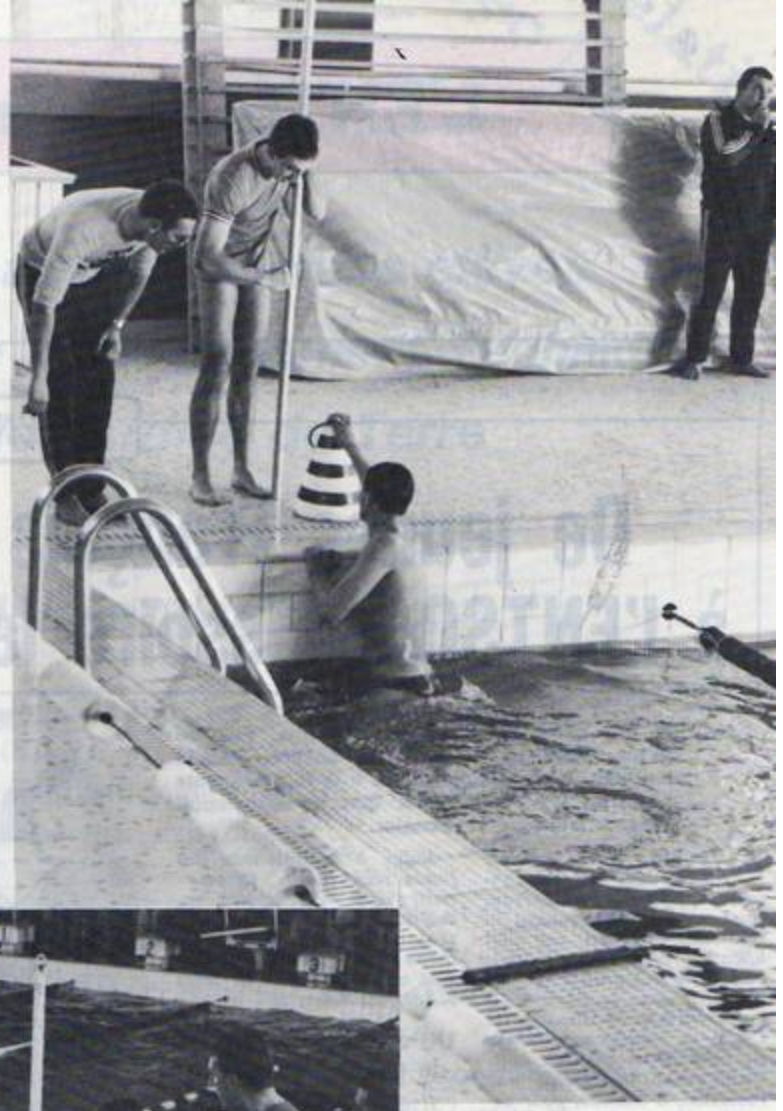
La 33^e compagnie nautique

Un challenge natation est une épreuve qui peut mériter l'attention à plus d'un titre, puisque le bureau EPS, champion du concours Lépine en matière de réalisation d'obstacle marin, avait organisé pour le bataillon de 3^e année un *relais à obstacles inter-sections* le 4 février.

Obtenir à corps perdu pour une coupe est motivant mais si l'immersion du capitaine tient lieu de coupe, la victoire est une obligation morale.

C'est donc pour le plaisir de mettre à l'eau un symbole d'autorité que les élèves sous-officiers d'active de la 3^e compagnie ont dominé ce challenge.

Les résultats sont à la hauteur du travail préalable des sections.



Le capitaine LEFEBVRE Yvan commandant la 33^e compagnie

Dix-huit sections sont au départ.

Classement :

Section PUTHIER	2 ^e
Section SARTORI	4 ^e
Section BOUTAULT	5 ^e
Section BOUSQUET	6 ^e
Section GARCIA	8 ^e
Section BISSIERES	9 ^e



DÉFENSE

De jeunes Français musulmans préparent à l'ENTSOA d'Issoire le C.A.P. de mécanicien

Ils ont entre seize et dix-neuf ans. Fils de harkis pour la plupart, ils savent, hélas ! combien il est difficile d'être à la fois Français et musulman, deux mots que la vox populi refuse obstinément d'accoler.

CHACQUE année, depuis 1978, 70 de ces fils d'anciens supplétifs de l'armée française en Algérie reçoivent la possibilité d'acquiescer une qualification professionnelle sous l'uniforme. Quarante d'entre eux vont dans la marine. Ils préparent à Saint-Mandrier le C.A.P. de mécanicien-tourneur ou celui de mécanicien auto. Quinze sont accueillis par l'aviation, à Saintes, pour devenir électromécaniciens. Quinze autres, enfin, apprennent en deux ou trois ans le métier de mécanicien auto, à l'École nationale technique des sous-officiers d'active (ENTSOA).

Un statut semblable à celui des S.O.A.

En dehors d'un enseignement général et technique dispensé par des professeurs civils et militaires, conformément aux programmes de l'Education nationale, les élèves C.A.P. (tel est en effet leur titre officiel) reçoivent une formation sportive et militaire sensiblement analogue à celle des appelés du contingent, et une formation morale devant leur permettre d'assimiler « les exigences et les contraintes élémentaires de la vie militaire ». Ils signent, à leur arrivée à l'école, un contrat que leurs parents (s'ils sont mineurs) peuvent dénoncer durant les six premiers mois.

L'élève a également le droit de partir dans les trente jours qui suivent son accession à la majorité (dix-huit ans). Il n'aura alors à rembourser ni ses frais de scolarité ou de pension, ni sa solde qui est celle d'un élève sous-officier : 371 F par mois avant dix-sept ans, 1.369,50 F après, 1.919,50 F à partir de dix-huit ans et 2.187,30 F pour qui devient première classe.

S'ils sont soumis au même régime de permissions que les autres S.O.A., les élèves C.A.P. bénéficient de jours de congés supplémentaires pour les fêtes musulmanes.

Enfin, à la différence des futurs sous-officiers, ils pourront, s'ils le désirent, être rendus à la vie civile lorsque leur scolarité sera terminée. Le temps passé à l'école après dix-sept ans sera déduit de leurs obligations militaires.

Un effort désintéressé de promotion sociale

Il ne s'agit donc pas, pour les armées, d'une filière supplémentaire de recrutement mais d'un effort totalement désintéressé de promotion sociale.

L'objectif n'est pas de susciter de nouvelles vocations militaires mais de permettre à des jeunes gens issus de milieux particulièrement défavorisés d'acquiescer une qualification professionnelle qu'ils n'obtiendraient probablement pas en suivant la voie habituelle.

Les jeunes Français musulmans, en effet, appartiennent à une communauté de 400.000 personnes socialement très handicapées : échecs scolaires graves et fréquents, taux de chômage quatre à cinq fois supérieur à la moyenne nationale, formation professionnelle jusqu'à réservée à des « cas d'exception ». C'est en 1978 que le secrétariat d'Etat aux rapatriés a décidé de lancer, pour cinq ans, une action destinée à favoriser l'insertion de la seconde génération. Depuis le début de l'expérience, le ministère de la Défense prend une part importante à l'effort accompli.

Les critères de recrutement initiaux (être âgé de plus de seize ans, apte physiquement, posséder un niveau scolaire de troisième et accepter de signer un engagement de trois ans) ont été maintenus, mais complétés et affinés.

Les résultats obtenus au cours des trois premières années, en effet, se sont traduits par un taux d'échecs très élevé. Pour s'en tenir à un seul exemple, celui de l'ENTSOA d'Issoire, aucun des cinq élèves C.A.P. admis en 1981 n'était



parvenu au terme de sa scolarité : trois étaient partis volontairement, deux avaient été exclus. Plus favorable (avec 10 succès au C.A.P. pour 22 admissions), l'année 1979 faisait figure d'exception.

Sélection en quatre étapes

Il s'agirait donc indispensable de diminuer les risques d'échecs en testant préalablement les candidats, afin d'aiguiller vers les écoles militaires des jeunes gens suffisamment motivés pour accepter les contraintes de la vie collective et suivre jusqu'à son terme la formation dispensée. D'où la mise en place d'un système d'orientation qui comporte quatre échelons :

- Un premier tri est effectué par les représentants de la Défense nationale (des appelés du contingent) au sein des équipes de formation culturelle et qualifiante.

- Les 150 jeunes volontaires ainsi recensés effectuent un stage de trois jours au Centre national de préparation à l'emploi de Port-Leucate.

- Quatre-vingt-dix candidats sont alors déclarés admissibles et dirigés, pour une période de six mois, sur six établissements civils d'enseignement technique (LEP ou centre

d'apprentissage) répartis sur l'ensemble du territoire (Beauvais, Bordeaux, Senlis, Lyon, Montpellier, Troyes).

- Au bout de ces six mois, 70 jeunes sont admis à rentrer dans l'une des trois écoles militaires susceptibles de les accueillir (Saintes pour l'aviation, Saint-Mandrier pour la marine, Issoire pour l'armée de terre).

La mise en place de ce système a permis une sensible amélioration des résultats. Ainsi, huit des quatorze élèves admis en 1982 à l'ENTSOA ont-ils obtenu leur C.A.P., deux autres ayant réussi les épreuves pratiques. S'il est, bien sûr, prématuré de porter un jugement définitif sur la promotion 1983, on peut malgré tout constater que le nombre des départs volontaires (trois) et celui des exclusions (deux) sont nettement inférieurs à ceux relevés jusqu'en 1981.

Dans la bonne voie

Cela dit, il faut conserver les pieds sur terre et se garder d'enjoliver la réalité. Tous les problèmes d'intégration des élèves C.A.P. au sein de la collectivité militaire n'ont pas été résolus. Des statuts identiques n'engendrent pas forcément des comportements similaires ; ils ne suffisent pas non plus à gommer des clivages sociologi-

ques solidement ancrés. On peut aussi faire observer que l'effort accompli par la Défense nationale (90 places offertes chaque année) ne concerne qu'une petite partie de la communauté française musulmane. On peut, enfin, se demander s'il suffit de posséder un C.A.P. dans un pays où les a priori ethniques demeurent fortement enracinés, alors que le taux de chômage ne cesse d'augmenter.

Il n'en demeure pas moins que les élèves C.A.P. reçoivent, dans les armées, un enseignement général et technique d'une réelle qualité. Le nombre, la compétence des cadres - civils et militaires - affectés à leur formation, les moyens matériels mis à leur disposition les placent dans un contexte pédagogique relativement privilégié. Enfin, la solde qui leur est allouée leur confère une appréciable autonomie financière.

Bien que parfaitement conscient et instruit des problèmes en suspens, nous avons le sentiment de rencontrer, à l'ENTSOA d'Issoire, des jeunes harkis heureux, surtout parmi les élèves de seconde année. Il n'est nul besoin d'être enclin à un « militarisme primaire » pour constater que la voie suivie empreinte la bonne direction.

M. L.



Relations
avec les anciens

Amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de Terre

Un peu d'histoire

L'idée de créer une association regroupant tous les anciens élèves date de 1967. En effet, sous l'impulsion du colonel DE BUZONNIERE, premier commandant de l'Ecole, la première réunion eut lieu le 29 juillet 1967 en présence du colonel MICHEL, commandant l'Ecole. Au cours de cette audience, une association prenait naissance.

Lors de cette réunion, le colonel DE BUZONNIERE prenait la parole et citait :
«... C'est sur vous que repose la lourde charge de maintenir l'esprit que vous avez su créer. Mais je sais que vous n'êtes pas de ceux qui renoncent ; je sais aussi que, fiers de votre origine, vous aurez la volonté de montrer à tous qu'être ANCIEN D'ISSOIRE n'est pas une simple étiquette mais un sceau indestructible qui atteste non seulement de vos qualités professionnelles mais aussi de vos qualités de cœur. C'est pourquoi j'ai confiance en votre entière réussite et souhaite une longue existence à l'APRES ISSOIRE ».

En 1970, le général DE BUZONNIERE ayant quitté l'armée évoquait, lors de son dernier mot de président : *« Merci de l'attachement que vous m'avez toujours témoigné, de votre compréhension, de votre collaboration. Merci d'avoir su créer un « esprit » d'école qui qui n'a jamais rien sacrifié à la médiocrité et à la facilité.. ».* Il donnait sa démission de président d'honneur de la future amicale.

On peut lire dans le procès verbal de l'époque : *« à compter du 28 juin 1970, est créée au sein du cercle sportif et culturel de l'E.E.T.A.T. une section « de liaison anciens élèves - EETAT ».* Son but est :

- maintenir les liens étroits entre l'Ecole, les jeunes élèves et les anciens ;
- développer l'esprit Ecole et instaurer les traditions.

Un comité directeur est élu (présidence monsieur COURTY Georges, chef d'escadron en retraite).

Des délégués régionaux sont élus. »

Dès 1972, un projet de statut ayant pour but de placer l'Amicale dans le cadre de la loi 1901 sur les associations est adressé au secrétaire d'Etat chargé de la Défense nationale.

Sa création a été autorisée par le ministre des Armées, dont la décision a été notifiée au commandant de l'Ecole par bordereau d'envoi n° 0915 b/DTAI/ECO.3, en date du 18 juin 1973.

Les statuts sont alors déposés à la sous-préfecture d'Issoire, le 19 juin 1973.

63 - Puy-de-Dôme

18 juin 1973. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoire. Amicale des anciens élèves de l'école d'enseignement technique de l'armée de terre. Objet : maintenir et développer entre ses membres les liens de camaraderie et de solidarité qui se créent à l'école et dans les unités ; apporter une aide morale et matérielle à ceux qui en ont besoin ; aider au perfectionnement de ses membres et au maintien de leur moral ; contribuer à leur bonne réputation au sein de l'armée de terre ; encourager les jeunes vocations et provoquer des candidatures à l'école. Siège social : avenue de Bange, 63500 Issoire.

Aussi, afin de maintenir les liens de camaraderie et de solidarité, des sections locales sont créées au sein des unités ou garnisons de l'armée de terre.

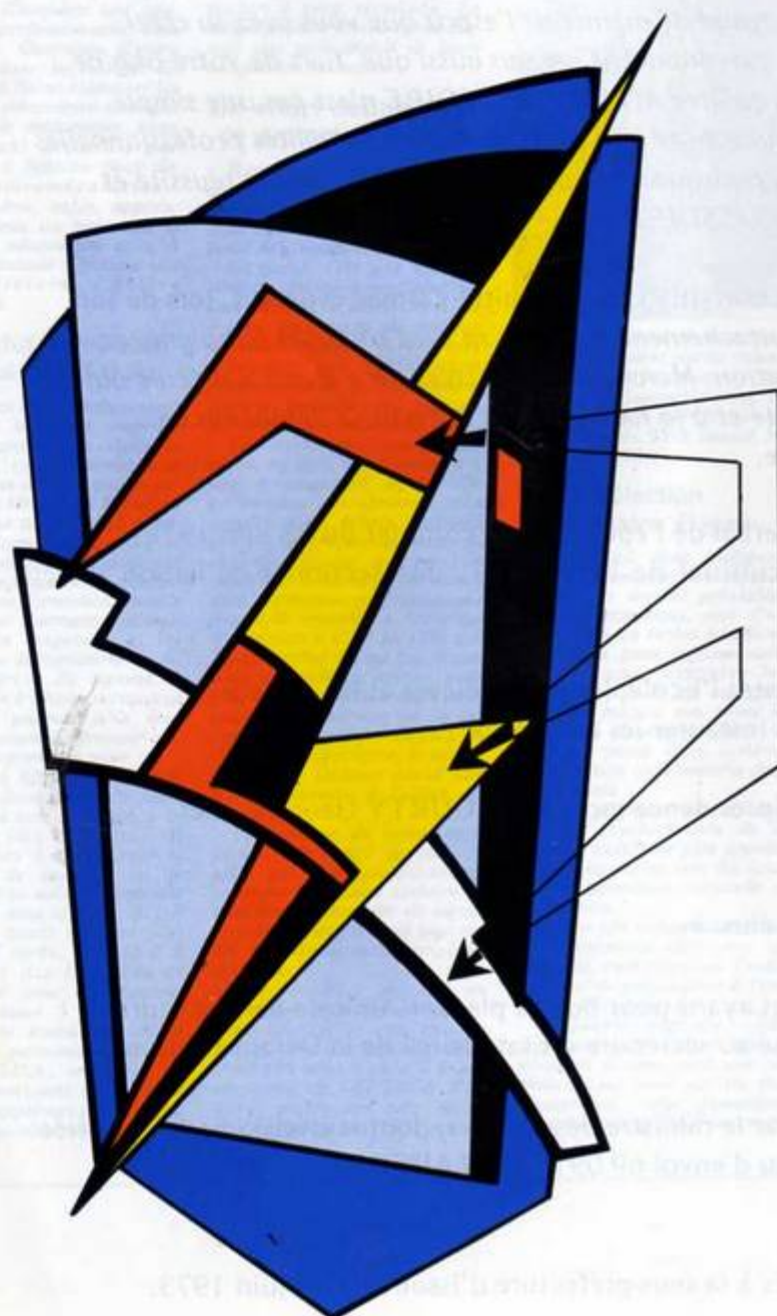
Pour la première fois en 1974, la promotion sortante (9^e)

porte le nom du sergent-chef POINT-DUMONT, ancien élève (65 - 68), tué au combat.

Depuis 1983, élu président, sachant que le travail est d'importance, mais passionnant, je m'efforce de resserrer les liens qui existent toujours entre les anciens d'une même Ecole.

L'esprit « ISSOIRE » au travers de l'amicale doit aboutir à gagner définitivement la confiance puisque notre formation et notre qualification nous le permettent.

Adjudant-chef M. MARILLAS



La mission de l'Ecole étant de former des sous-officiers techniciens, nous retrouvons dans l'insigne de l'Amicale :

- le chevron de sergent
- le foudre des électroniciens et électromécaniciens
- la roue dentée des mécaniciens

le tout broché sur fond bleu ciel, couleur des Ecoles Interarmes.

**Symbolisme
de l'insigne
de l'Amicale
des anciens élèves**

REUSSITE AUX CONCOURS

LISTE D'ADMISSION dans le corps des majors (recrutement 1985)
des adjudants-chefs anciens élèves de l'E.N.T.S.O.A.

INFANTERIE

Promotion

SELVA Charles
CARROYER Charly

6
3

A.B.C.

RICHARD Alain
RODIER Bernard
PICHAVANT Michel

5
3
3

ARTILLERIE

KLEIN Jean-Pierre
ZAUPA Michel
CHABRIER Guy
POUILLAUDE Albert

6
7
4
4

TRANSMISSIONS

PRUNIERE Claude
GROULT Yves
MAHOU André
LEROY Serge

1
3
5
4

MATÉRIEL

Promotion

THOMASSET Bernard
GOUIN Jean-Yves
FERTE Patrick
SARRE Denis
LANGLOIS Jean
ROBIN Gilles
BRUN Christian
BLANQUET Jean-Michel
SAULNIER Claude

1
3
3
4
7
2
3
6
1

SERVICE DE SANTÉ

LIMONET Jean-Pierre
GIRAUDON Gérard

4
5

Affectations de la 19^e promotion

sous-lieutenant Alain RIGAUD



ARME DU MATÉRIEL

BLEU Joël - ESAM - BOURGES
BOULOT Jean-François - ESAM - BOURGES
CAYUELA Raoul - ESAM - BOURGES
CHATILLON Franck - ESAM - BOURGES
DAIAN Eric - ESAM - BOURGES
DEFOSSEZ Eric - ESAM - BOURGES
DELETANG Yves - ESAM - BOURGES
GONTIER Philippe - ESAM - BOURGES
GRAVELIN Pascal - ESAM - BOURGES
HURON Romuald - ESAM - BOURGES
JACQUOT Pascal - ESAM - BOURGES
JONQUA Jean-Yves - ESAM - BOURGES
KLEIN Jean-Marc - ESAM - BOURGES
KOT Eric - ESAM - BOURGES
LABBE Richard - ESAM - BOURGES
LAMBOULEZ Manuel - ESAM - BOURGES
LO CRASTO Bruno - ESAM - BOURGES
LUCAS Thierry - ESAM - BOURGES
MARQUER Michel - ESAM - BOURGES
MASSARD Olivier - ESAM - BOURGES
MEISSER Franck - ESAM - BOURGES
MOUTAFIS Marc - ESAM - BOURGES
N'GUYEN VAN NGHEM - ESAM - BOURGES
NOTTARIS Jean-Marc - ESAM - BOURGES
RATON Frédéric - ESAM - BOURGES
REGIS Jean - ESAM - BOURGES
RICHIR Eddie - ESAM - BOURGES
SAUGERA Olivier - ESAM - BOURGES
SCORNET Yannick - ESAM - BOURGES
SEVIN Fabrice - ESAM - BOURGES
UHRING Dominique - ESAM - BOURGES
VIGNOL Noël - ESAM - BOURGES
VOLLE Laurent - ESAM - BOURGES
AMBLARD Jean-Marie - 102^e GRMCA - METZ
CARRILLO André - 8^e RCS - AMIENS
CLERICI Bruno - 10^e RCS - CHALONS/MARNE
DELCROIX Serge - 411^e CMT - VAYRES
EMIN Serge - 1^{er} RCS - TREVES
HITIER Christophe - 103^e GRMCA - MULHOUSE
LE GALL Benoît - 121^e CMT - VERSAILLES
LORENTZ Pascal - 203^e GRMCA - VILLIGEN
PENNEC Claude - 1^{er} RCS - TREVES
PERRAUDEAU Alain - 2^e RCS - VERSAILLES
PINOT Lionel - 403^e RA - CHAUMONT
RUIZ Roland - 201^e GRMCA - TREVES
SAILLY Franck - 52^e GRM - RASTATT
SURRY Jean-Michel - 402^e RA - CHALONS/MARNE
AUBERT Stéphane - ESAM - BOURGES
CROS Alain - ESOAT - AGEN
CORON Didier - 2^e RCS - VERSAILLES
DURIEZ-NICOLAS Patrick - 3^e RCS - FRIBOURG
GREGOIRE Laurent - 102^e GRMCA - METZ
BAULIERE Daniel - 103^e GRMCA - MULHOUSE
BERNARD Jean-Luc - 121^e CMT - VERSAILLES
BERTOUT Yves - 5^e RCS - LANDAU
BOITEUX Franck - 6^e RCS - NIMES
BOUDAUD Denis - 608^e CARM - RASTATT
BOURGET Pascal - 121^e CMT - VERSAILLES
BOUVART Louis - ESAM - BOURGES
BOYER Alain - 6^e RCS - NIMES
BOYER Olivier - ESAM - BOURGES
CHAGNY Yves - ESAM - BOURGES
CUVILLIERS Franck - ESAM - BOURGES
DAPRAT Daniel - 6^e RCS - NIMES
DEMANGE Jean-Marie - ESAM - BOURGES

DRUELLE Laurent - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
DUPRAT Dominique - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
FAUSSER Eric - 102^e GRMCA - METZ
GOUEDRANCHE Serge - 3^e RCS - FRIBOURG
GIRONIS René - ESAM - BOURGES
HIVERNAT Michel - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
JACOPIN Gilbert - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
JAMES Guy - ESAM - BOURGES
LAPLUME Jacques - ESAM - BOURGES
LARCHE Patrice - 52^e GRM - RASTATT
LARVOR Eric - 14^e RPCS - TOULOUSE
LE HETE Olivier - 7^e RPCS - ALBI
LECHAT Emmanuel - ESAM - BOURGES
LOPEZ Franck - 6^e RCS - NIMES
LUIS Franck - 51^e GRM - TREVES
MARTINEZ Gilles - ESAM - BOURGES
MOLINIER Alain - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
NOAILLY Gilles - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
PENE Antoine - 121^e CMT - VERSAILLES
PLISSON Jean - 15^e RCS - LIMOGES
PONSART Arnaud - 201^e GRMCA - TREVES
REGHEM Eric - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
TARDY Stéphane - 6^e RCS - NIMES
VOYER François - 102^e GRMCA - METZ
WEILLAERT Gilles - 6^e RCS - NIMES
AIGUIER Hervé - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
BERNARD Eric - 121^e CMT - VERSAILLES
BERNARD Stéphane - 2^e RCS - VERSAILLES
BERNEDE Philippe - 102^e GRMCA - METZ
BOUE Frédéric - CRAM 4^e RM - MERIGNAC
COTTAZ Jean-Claude - 610^e GAM - ST EU LIEN
DAUTELLE Janick - 7^e RCPS - ALBI
FIORAVANTI Jean-Claude - 103^e GRMCA - MULHOUSE
GAMELAS Victor - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
GUYON Eric - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
HOSTER Philippe - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
IBERTI Alain - 102^e GRMCA - METZ
JUILLET José - 301^e GRMCA - FONTAINEBLEAU
LE GALL Etienne - 51^e GRM - TREVES
LE GUELLENEC Thierry - 610^e GAM - ST EU LIEN
MIGUELEZ Fabrice - 103^e GRMCA - MULHOUSE
PERRAMOND Eric - 402^e RA - CHALONS/MARNE
RAFFIN Philippe - 103^e GRMCA - MULHOUSE
ROCHE Philippe - 121^e CMT - VERSAILLES
SELLIER Pierre - 202^e GRMCA - RASTATT
SIMON Gilles - 2^e RCS - VERSAILLES
SIMONI Dominique - 14^e RCPS - TOULOUSE
TRUTET Bruno - 201^e GRMCA - TREVES
VAURY Bruno - 15^e RCS - LIMOGES
VERLY Yves - 5^e RCS - LANDAU
WINDENBERGER Armand - 102^e GRMCA - METZ



Capitaine A. RICHARD



ARME DE L'ARTILLERIE

ANTOINE Joël - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 ARGOUD Gilles - 1^{er} RA - MONTBELIARD
 ASSEMAT Gilles - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 BACHELERIE Marc - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 BEDRUNE Laurent - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 BILLY Jean-Michel - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 BOCQUET Patrice - 58^e RA - DOUAI
 CARTIGNIES Patrick - 24^e RA - REUTLINGEN
 DAZAT Didier - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 DULAS Rémy - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 FILIPKOWSKI Frédéric - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 FILLOR Thierry - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 GREFFE Philippe - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 HERRY Manuel - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 HOFFMANN Yannick - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 JOLIVET Bertrand - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 LABARCA Fabrice - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 LAUGERE Dominique - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 LHOSPICE Dominique - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 MAGNAN Michel - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 MARTIN Franck - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 PAULINIER Pierre - 68^e RA - LA VALBONNE
 PAYEN Philippe - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 RAYMOND Olivier - 61^e RA - MORHANGE
 REVIL Philippe - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 RIBARDIERE Philippe - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 SABATIER Patrick - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 TOMASSINI Eric - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 VILLAIN Pascal - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 CANAMAS Thierry - 40^e RA - SUIPPES
 FRAGNEAU Jean-Luc - 34^e RA - MULHEIM
 MARCHAL Noël - 3^e RA - MAILLY
 MEGUELLATNI Sylvain - 2^e RA - LANDAU
 MONTAGNE Eric - 35^e RAP - TARBES
 MOREL Claude - 4^e RA - LAON
 RAOUL Pierre - 57^e RA - BITCHE
 RAULT Pascal - 401^e RA - DRAGUIGNAN
 SAWCZYSZYN Thierry - 1^{er} RA - MONTBELIARD
 SORE Yves - 11^e RA - OFFENBURG
 FRATACCI André - 74^e RA - BELFORT
 GAINVORS François - 15^e RA - SUIPPES
 LERENARD Hervé - 4^e RA - LAON
 MELOT Denis - 403^e RA - CHAUMONT
 SERRIER Laurent - 401^e RA - DRAGUIGNAN
 SKRZYPCZAK Pascal - 402^e RA - CHALONS/MARNE
 BRUN Laurent - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 BROLHIER Frédéric - 34^e RA - MULHEIM
 LECHAUVE Thierry - 34^e RA - MULHEIM
 LECOMTE Bruno - 8^e RA - COMMERCY
 MOUTON Philippe - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 MULLER Alain - 8^e RA - COMMERCY
 POINAS Hervé - 34^e RA - MULHEIM
 RANNOU Didier - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 SPADI Didier - 8^e RA - COMMERCY
 VANEL Régis - E.A.A. - DRAGUIGNAN
 VERET Marc - 34^e RA - MULHEIM
 BOUVARD Jean-Luc - 403^e RA - CHAUMONT
 CARRADE Pierre - 40^e RA - SUIPPES
 COURRET Jean-Marc - 51^e RA - WITTLICH
 D'ERAMO Alexandre - Gpe Géo - JOIGNY
 LARCHER Didier - 34^e RA - MULHEIM
 LEDOUX Ronan - 61^e RA - MORHANGE
 MARTIN Marie - 2^e RA - LANDAU
 NOUREAU Patrice - 54^e RA - HYERES
 ROUCHIER Jean-Yves - 32^e RA - OBERHOFFEN
 SOLER Pascal - 12^e RA - OBERHOFFEN
 VAN GASTEL Jean-Marc - 68^e RA - LA VALBONNE



ARME DU GÉNIE

MEKKI Kharroubi - 4^e RG - LA VALBONNE
 PIGEON Pierre - 32^e RG - KEHL
 BONFICO Serge - 9^e RG - NEUF BRISACH
 CHESTA Michel - 6^e RG - ANGERS
 COUSTY Jean-Michel - 21^e RG - ANGERS
 GUILLERM Yannick - 71^e RG - OISSEL
 SAINT-JOURS Laurent - 34^e RG - EPERNAY
 VRETMAN Patrick - 71^e RG - OISSEL
 BUREAU Thierry - 1^{er} RG - ILLKIRCH
 CORNEE Patrick - 32^e RG - KEHL
 DIOUGOANT Jean-Christophe - 6^e RG - ANGERS
 GRANIER Bruno - 19^e RG - BESANÇON
 GEYRAUD Patrick - 71^e RG - OISSEL
 LARDENOIS Thierry - EAG - ANGERS
 LARRODE Didier - 6^e RG - ANGERS
 MARBOEUF Patrick - 32^e RG - KEHL
 NEDELEC Patrick - 2^e RG - METZ
 RASPAIL Didier - 71^e RG - OISSEL
 TOINETTE Christian - 19^e RG - BESANÇON
 WEINGARTNER Eric - 32^e RG - KEHL



ARME DES TRANSMISSIONS

CANNAC Alain - 44^e RT - LANDAU
 DANIEL Patrick - 40^e RT - SARREBOURG
 JAMETTE Bruno - 51^e RT - COMPIEGNE
 MOYER Bertrand - CTI - RENNES
 RICHARD Sylvain - 58^e RT - LAON
 UGHETTO Philippe - 53^e RT - FRIBOURG
 DELON Frédéric - 40^e RT - SARREBOURG
 JACQUOT Eric - 53^e RT - FRIBOURG
 KRAEUTLEIN François - 53^e RT - FRIBOURG
 MATHIEU Christian - 53^e RT - FRIBOURG
 MILLOT Didier - 58^e RT - LAON
 OUAKEK Xavier - 58^e RT - LAON
 PITTET Jean-Christophe - 42^e RT - RASTATT
 BACQUET Gilles - 44^e RT - LANDAU
 BUFFA Marc - 53^e RT - FRIBOURG
 BURAUD Yannick - 53^e RT - FRIBOURG
 CLICQUE Jean-Michel - 53^e RT - FRIBOURG
 ELISSALDE Dominique - 4^e Bat des Trans - BORDEAUX
 FAROUX Thierry - 40^e RT - SARREBOURG
 FOURNY Franck - 58^e RT - LAON
 GEORGES Jean-Michel - 53^e RT - FRIBOURG
 GRAVEREAU Thierry - 51^e RT - COMPIEGNE
 GUILLOU Christophe - 42^e RT - RASTATT
 JANN Philippe - 44^e RT - LANDAU
 LAFFITTE Philippe - 51^e RT - COMPIEGNE
 LANG Thierry - 53^e RT - FRIBOURG
 LANZA Jacques - CTI - RENNES
 MENARD Alain - 42^e RT - RASTATT
 MINET Laurent - 42^e RT - RASTATT
 PELHATRE Alain - 53^e RT - FRIBOURG
 PICHON Patrick - 51^e RT - COMPIEGNE
 POUPIN Franck - 53^e RT - FRIBOURG
 RADIX Stéphane - 44^e RT - LANDAU
 AUDOUX Yvan - ESEAT - RENNES
 BEAUPUY Eric - ESEAT - RENNES
 DAUMAL Bruno - ESEAT - RENNES
 FERRON Eric - ESEAT - RENNES
 FILLON Didier - ESEAT - RENNES
 FRAIZE Laurent - ESEAT - RENNES
 GAUTHIER Arnaud - ESEAT - RENNES
 MENVIELLE Christophe - ESEAT - RENNES
 MERMET Marc - ESEAT - RENNES
 MORRA Frédéric - ESEAT - RENNES
 PARIS Franck - ESEAT - RENNES
 PARPAILLON Thierry - ESEAT - RENNES
 POYER Yannick - ESEAT - RENNES
 STEPHAN André - ESEAT - RENNES
 THUILLET Jacky - ESEAT - RENNES
 VEDELAGO Thierry - ESEAT - RENNES



ARME BLINDÉE ET CAVALERIE

CZARNECKI Patrick - 1^{er} RD - LURE
 GELY Jean-Luc - 503^e RCC - MOURMELON
 JAGUENAUD René - 4^e RCH - GAP
 LAPORTE Patrice - 13^e RDP - DIEUZE
 PICHARD Bruno - 2^e RC - REUTLINGEN
 VEAU Frédéric - 6^e RD - SAARBURG
 ALBERT Jean-Marc - 5^e RD - LE VALDAHON
 BENA Laurent - 3^e RC - CHENEVRIERES
 LEFEVRE Pierre - 5^e RCH - PERIGUEUX
 OLIVIER Patrick - 2^e RH - SOURDUN
 VAYER Thierry - 11^e RC - CARPIAGNE
 FOURNIER Vincent - 11^e RC - CARPIAGNE
 BREVIL Bruno - 3^e RC - CHEVEVIERES
 TESOLAT Patrick - 1^{er} RCH - CANJUERS
 ANDRE Christian - 1^{er} RCH - CANJUERS
 BOURREAU Pascal - 8^e RH - ALTKIRCH
 DELACOTE Pascal - 7^e RC - ARRAS
 ERARD Patrick - 4^e RCH - GAP
 LAUNAY Olivier - 11^e RC - CARPIAGNE
 PAGOT Pascal - 5^e RD - LE VALDAHON
 PARMENTIER Jean-Marc - 3^e RH - PFORZHEIM
 PAUGAM Roland - 6^e RD - SAARBURG
 RUELLAN Joël - 2^e RC - REUTLINGEN
 BOUCHOT Didier - 503^e RCC - MOURMELON
 CHABRIER Luc - 1^{er} RCH - CANJUERS
 COLLE Pascal - 12^e RC - MULHEIM
 COLMAIRE Christophe - 3^e RC - CHEVEVIERES
 DE BOTTINI Olivier - 1^{er} RCH - CANJUERS
 GIBELOT Philippe - 4^e RD - MOURMELON
 GUILLOUARD Eric - 4^e RC - BITCHE
 JOURNET Pierre - 501^e RCC - RAMBOUILLET
 MAROQUESNE Serge - 2^e RCCH - VERDUN
 NOEL Xavier - 11^e RC - CARPIAGNE
 POINTEL Eric - 2^e RCCH - VERDUN
 ROCHE Alain - 6^e RD - SAARBURG
 VALETY Philippe - 503^e RCC - MOURMELON
 BONTE René - 11^e RC - CARPIAGNE
 MIRALLES Claude - 501^e RCC - RAMBOUILLET



ARME DES TROUPES DE MARINE

DEHLINGER Eric - 3^e RAMA - VERDUN
 GARCIA Jean-Michel - 1^{er} RAMA - MONTLHERY
 MICHEL Bruno - 41^e RAMA - LA FERRE
 TETAUD Hervé - 9^e RAMA - TREVES
 CLAUDE Thierry - 11^e RAMA - LA LANDE D'OUÉE
 HEITZMANN Patrick - RISM - VANNES
 HENON Patrick - 9^e RCS - DINAN
 HOFF François - 3^e RAMA - VERDUN
 PETIT Lionel - 7^e RCPS - ALBI
 BELLANGER Christophe - 9^e RCS - DINAN
 CARREAU Lionel - 7^e RCPS - ALBI
 BESNIER Noël - 41^e RAMA - LA FERRE
 LECOURT Thierry - 4^e RAMA - PERPIGNAN
 BORDACHAR Arnaud - RISM - VANNES
 MATHIEU Raphaël - 3^e RAMA - VERDUN
 POIRIER Philippe - 41^e RAMA - LA FERRE
 QUILLOT Jean-Louis - 11^e RAMA - LA LANDE D'OUÉE
 CHASTRUSSE Jean-Michel - 1^{er} RAMA - MONTLHERY
 DEPRELE Eric - RMT - MONTLHERY
 GAZESKOWIAK Dominique - 3^e RAMA - VERDUN
 KARPISCH René - 3^e RAMA - VERDUN
 LE ROSSIGNOL Christian - 41^e RAMA - LA FERRE
 WALLACK Eric - RMT - MONTLHERY



ARME DE L'INFANTERIE



BIDONDO Eric - 6^e BCA - GRENOBLE
 FELARD Henry - 11^e BCA - BARCELONNETTE
 MALLET Lionel - 67^e RI - SOISSONS
 SOULAT Yves - ETAP - PAU
 BOIDIN Thierry - 8^e GC - WITTLICH
 HICHEDE Hughes - 5^e RI - BEYNES
 JUGUET Yannick - 24^e GC - TUBINGEN
 KOHLER Laurent - 19^e GC - VILLINGEN
 MOREL Francis - 42^e RI - OFFENBURG
 BONIFASSY Laurent - 27^e BCA - ANNECY
 BROUILLARD Philippe - 92^e RI - CLERMONT
 BRUZZESE Sylvain - 150^e RI - VERDUN
 CAMUSAT Thierry - 11^e BCA - BARCELONNETTE
 DOREY François - 1^{er} RCP - SOUGE
 GALLE Sylvain - 8^e RI - NOYON
 GASPARD Yves - 6^e BCA - GRENOBLE
 GIRY Christian - 46^e RI - BERLIN
 LETOURNEUR Philippe - 7^e BCA - BOURG ST MAURICE
 LEVAILLANT Florent - 2^e GC - NEUSTADT
 OGER Patrick - 67^e RI - SOISSONS
 PIETRZYKOWSKI Patrice - 99^e RI - SATHONAY
 PIUMETTO Jean-Louis - 159^e RIA - BRIANÇON
 RAHAULT Maurice - 41^e RI - CHATEAULIN
 RENSY Vincent - 126^e RI - BRIVE
 RIBET Cyrille - 8^e GC - WITTLICH
 ROSSI Jean-Marc - 9^e RCP - PAMIERS
 SEILNACH Patrick - 35^e RI - BELFORT
 VALENTINI Jean-Luc - 170^e RI - EPINAL
 VAN ACKER Rodolphe - 151^e RI - EPINAL
 VORDO Thierry - 110^e RI - DONAUESCHINGEN
 VOISIN Philippe - 16^e GC - SAARBURG
 PRUDHOMME Eric - 153^e RI - MUTZIG
 ROCHE Eric - 6^e BCA - GRENOBLE



ARME DU TRAIN

- ANDREOLI Jean-Marc - R.I.A. - METZ
- BERTHE Freddy - 519^e RT - LA ROCHELLE
- BOUCHET Pierrick - 7^e RCS - BESANÇON
- CALVET Claude - 15^e RCS - LIMOGES
- CHEVALLIER Alain - 14^e RCPS - TOULOUSE
- DEMASSEY Sylvain - 602^e RCR - DIJON
- LARRIERE Didier - 511^e RT - AUXONNE
- LARROQUE Patrick - 503^e RT - LA ROCHELLE
- MAZINGARBE Philippe - 517^e RT - EVREUX
- PERROUSSET Lucien - 7^e RCS - BESANÇON
- PETERS Philippe - 10^e RCS - CHALONS/MARNE
- SEVERIN Pascal - 6^e RCS - NIMES
- VALVERDE Jean-François - 27^e RCS - GRENOBLE
- ARTIGUES Eric - E.A.T. - TOURS
- FAVREL Christophe - 4^e RCS - NANCY
- JANSZEN Alain - 8^e RCS - AMIENS



A.L.A.T.

- AMOUROUX Didier - 3^e RHC - ETAIN
- FRELING Bruno - 3^e GHL - RENNES
- DE STEUR Vincent - 6^e RHC - COMPIEGNE
- GARNIER Bruno - 13^e GHL - LES MUREAUX
- REDREGOO Bernard - EA ALAT - LE CANNET
- BLONDIAUX Dominique - 5^e GHL - LYON
- CAU-JOINDANNES Jean - 6^e RHC - COMPIEGNE
- REBOUL Franck - EA ALAT - LE CANNET
- SICOT Jean Hugues - 2^e RHC - FREDRICHSHAFFEN
- VAUDRAN Didier - ES ALAT - DAX
- BERTIN Frédéric - 3^e RHC - ETAIN
- BLONDEL Stéphane - 2^e RHC - FRIBOURG
- CAPRON Philippe - 6^e RHC - COMPIEGNE
- CHIROUZE Frédéric - 5^e RHC - PAU
- DELHOMMES Jacques - ESAM - BOURGES
- FLORENTIN Pascal - ESAM - BOURGES
- FORT Frédéric - 3^e RHC - ETAIN
- FOUNE Jean-Pierre - ESAM - BOURGES
- FOURNIER Patrice - ESAM - BOURGES
- GAUBERT Franck - ESAM - BOURGES
- GAUCHET Philippe - ESAM - BOURGES
- HARTMANN Denis - ESAM - BOURGES
- LABAT Jean-Marc - ESAM - BOURGES
- LANCELLE Didier - 5^e RHC - PAU
- MAUGIS Hervé - ESAM - BOURGES
- RANGUIN Olivier - ESAM - BOURGES
- SEMPERE Eric - 4^e RHL - BORDEAUX
- TALLON Yvan - 13^e GHL - LES MUREAUX
- VERDET Hugues - ESAM - BOURGES
- VERDIE Pierre - ESAM - BOURGES



SERVICE DE SANTE

- AUFFRET Pascal - Santé VINCENNES
- DOUCEN Cyrille - Groupe médical SEDAN
- BADOR Yannick - ENEOR LIBOURNE
- MILLON Fabrice - ENSOSSA - ORLEANS
- POINTEAU Jean-Luc - ENEOR LIBOURNE

Expérience vécue d'un ancien de la 9^e promo



Qui êtes-vous ?

Je suis le **sergent-chef ISSOULIE**, des transmissions, ancien élève de cette école, 9^e promotion.

Quel est votre emploi au sein de l'école ?

J'enseigne l'électronique appliquée en classe de première F 2.

D'où venez-vous ?

Après avoir servi successivement au 42^e régiment de transmissions de Rastatt, puis au 53^e régiment de transmissions de Fribourg, j'ai effectué un **séjour d'un an sur Atoll**, au centre d'expérimentation du Pacifique, au groupement de transmissions terre 815, devenu aujourd'hui le bataillon de transmissions 815.

Dans ces deux régiments de transmissions, avez-vous travaillé dans votre spécialité ?

Oui, car j'ai occupé les fonctions de **chef de station Ariane**, qui permet de réaliser les fonctions de maillage dans les centres nodaux.

Hao : mon arrivée



Et lors de votre séjour sur Atoll ?

Là, j'étais « **régleur** » à la station d'émission de **Hao**. Hao est une île de l'archipel des Tuamotu, à 950 kilomètres à l'est de Tahiti.

Qu'est-ce qu'un « régleur » ?

Un régleur est chargé d'afficher les fréquences sur les émetteurs, de surveiller leur bon fonctionnement et éventuellement, de diagnostiquer les dérangements.

Les émetteurs sont des **Thomson CSF**, de **300 W** pour la bande latérale unique, de **1 kW** pour la bande latérale indépendante. La « petite puissance » servait à établir les liaisons dites « périphériques » sur Rehao et Tureia; celui de 1 kW, les liaisons sur Papeete.

Mon travail consistait également à renforcer les équipes autonomes pour l'entretien et la réparation des aérions.

En dehors de cette période de travail, votre rythme de vie fut-il celui d'un G.O. du club Méditerranée ?

Hao, ce n'est pas Bora-Bora. Ce que vous appelez « période de travail » était un service de quart et durait 24 heures sans interruption. Sorti de ce quart, nous avions 48 heures de repos pour reprendre le quart suivant. Ma vie sur place s'organisait autour de cet impératif. Là-bas, le jour se lève vers 6 h 30 et le climat chaud de surcroît empêche toutes velléités de grasse matinée. Ce-pendant, petit déjeuner à la française, face au lagon. Une image à faire rêver. Ensuite, l'eau, l'eau, l'eau. En effet, il est bon de comprendre que sur Atoll, qui est une couronne de terre entourée d'eau, l'organisation de la presque totalité des loisirs est axée sur le milieu aquatique.

Vous avez dit « presque totalité », il y a donc d'autres distractions ?

Oui, quelques-unes. Notamment le soir, quelques interminables et classiques parties de tarot en compagnie des nombreux moustiques qui sévissent dès le crépuscule. Mais fort heureusement, le cinéma de plein air avec la population du village tahitien agrémentait de façon originale des semaines bien longues et sans dimanche.

Les cocotiers parviennent-ils cependant à éteindre les feux de la métropole si lointaine ?

Etant célibataire, cela ne fut pas une de mes préoccupations.

Dans quelles conditions avez-vous ressenti ce séjour ?

Un séjour très intéressant dans la mesure où je ne l'ai pas subi. Au-delà du thème surfait « soleil, cocotiers, lagons », il y a un an de sa vie à passer sur un espace restreint avec des gens que l'on n'a pas choisis. C'est là que l'on se rend compte que l'environnement ne tient qu'une petite place, mais que c'est surtout la volonté de réussir ensemble qui rend supportable ou non un séjour.

Qu'en avez-vous gardé ?

Un excellent souvenir, de bons collègues de travail, un rythme de vie qui m'était jusqu'alors inconnu, mais surtout la philosophie tahitienne :

« MAI TAI PEI ! »

(tout va bien, ami !)

Insigne Hao.



Sur la base, aérien des stations.

DES NOUVELLES DES ANCIENS

De passage à *BESANÇON*, nous avons récemment rencontré des **sergents de la 19^e promotion**. Tous sont heureux d'être en Corps de troupe et nous ont exprimé leur satisfaction.

Sergents TOINETTE Christian et GARNIER Bruno à l'atelier régimentaire du 19^e Régiment de génie.

Maréchaux-des-logis BOUCHET Pierrick et PERROUSSET Lucien très bien accueillis au 7^e Régiment de commandement et services par deux anciens, l'adjudant-chef **FRISSETTI Alain** (2^e) - en retraite depuis - et l'adjudant **PALUSZKIEWICZ Oswald** (7^e).

Maréchaux-des-logis PAGOT Pascal et ALBERT Jean-Marc actuellement au Groupement d'instruction du 5^e Régiment de dragons, à Valdahon, où ils encadrent et instruisent les jeunes recrues à l'instruction.

A VOS PLUMES

De nombreux anciens viennent chaque année revoir leur Ecole. Dans les opérations extérieures, au cours de manœuvres, dans les Corps de troupe, ils aiment se rencontrer et parler du « bon temps »... Mais peu aiment écrire. C'est dommage, car il y a tant de choses à apprendre de leurs différentes expériences pour nos jeunes élèves encore en formation.

Alors si vous avez le courage, si vous avez quelque chose à dire, si vous voulez nous faire rêver, écrivez-nous et nous publierons vos témoignages.

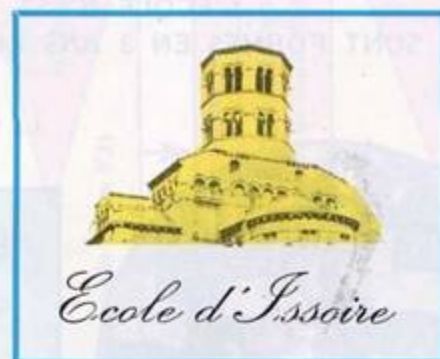
Nous recherchons en particulier des témoignages sur des expériences originales concernant le soutien des matériels et l'expérimentation des matériels nouveaux.

Joignez-y des photos pour illustrer ces articles dont la vôtre, bien entendu.

Ecrivez à : **ISSOIRE ACTUALITÉ - BPSR E.N.T.S.O.A.**

63505 ISSOIRE

E.N.T.S.O.A. = AN 2000 - 15



En 1983, l'Ecole a fêté son 20^e anniversaire. Le bilan est élogieux : 8 000 anciens en activité dont 280 officiers, un label de qualité partout reconnu.

En 1986, l'Ecole Nationale Technique des Sous-Officiers d'Active tournera une nouvelle page de son histoire et s'adaptera à un nouveau type de scolarité.

Sa mission reste la même : **DONNER AUX JEUNES GENS DE SEXE MASCULIN, QUI Y SONT ADMIS EN QUALITE D'ELEVES, UNE FORMATION MORALE, PHYSIQUE, MILITAIRE ET TECHNIQUE LES PREPARANT A DEVENIR DES SOUS-OFFICIERS POSSEDANT UNE HAUTE QUALIFICATION.**

Il y a exactement 20 ans, le 26 février 1965, l'histoire de l'Ecole Nationale Technique des Sous-Officiers d'Active est marquée par un évènement important :

le ministre des Armées, Pierre MESSMER remet au colonel de BUZONNIERE, le drapeau de son école.

- En 1964, l'Ecole des Apprentis Techniciens de l'Armée de Terre devient l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de Terre (E.E.T.A.T.).

- En 1967, la formation est revalorisée, le BEP commence à remplacer le CAP. Une annexe est créée à TULLE.

- En 1977, l'EETAT prend son appellation actuelle d'Ecole Nationale Technique des Sous-Officiers d'Active (ENTSOA).

- En 1981, apparaissent les classes de préparation aux baccalauréats F2 et F3, parallèlement aux classes de préparation au BEP.

- En 1983, l'annexe de TULLE est dissoute, toutes les spécialités sont regroupées à ISSOIRE.

- En 1986, les classes de préparation aux baccalauréats seront multipliées. Le BEP sera remplacé par le BET (Brevet élémentaire technique) préparé sur un an au lieu de deux.

L'ECOLE ET SON HISTOIRE



26 février 1965 : Pierre MESSMER remet le drapeau de l'E.E.T.A.T. au Colonel de BUZONNIERE.

Une fois de plus l'ENTSOA s'adapte aux besoins et aux structures d'une armée moderne.

La formation des élèves

L'ECOLE N'EST PAS UN COLLEGE, MAIS UN ETABLISSEMENT INTERARMES OU SONT FORMÉS EN 3 ANS DES SOUS-OFFICIERS A HAUTE QUALIFICATION TECHNIQUE.

La formation comporte 4 composantes :

LA FORMATION PHYSIQUE

donne à tous :

- le goût de l'effort,
- la volonté de se dépasser,
- le goût du risque.



LA FORMATION MORALE

- affirme la vocation militaire des élèves,
- en fait des hommes responsables,
- développe l'esprit de compétence et de rigueur.

LA FORMATION TECHNIQUE

décomposée en 2 phases prépare :

en 1^{re} et 2^e année au

- BEP
- mécanique auto
 - électronique
 - électromécanique

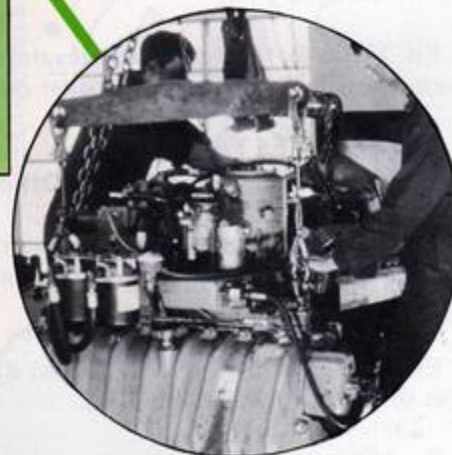
BAC

- électronique F 2
- électrotechnique F 3

en 3^e année au

Certificat Militaire n° 1
(CM 1)

Certificat Technique n° 1
(CT 1)

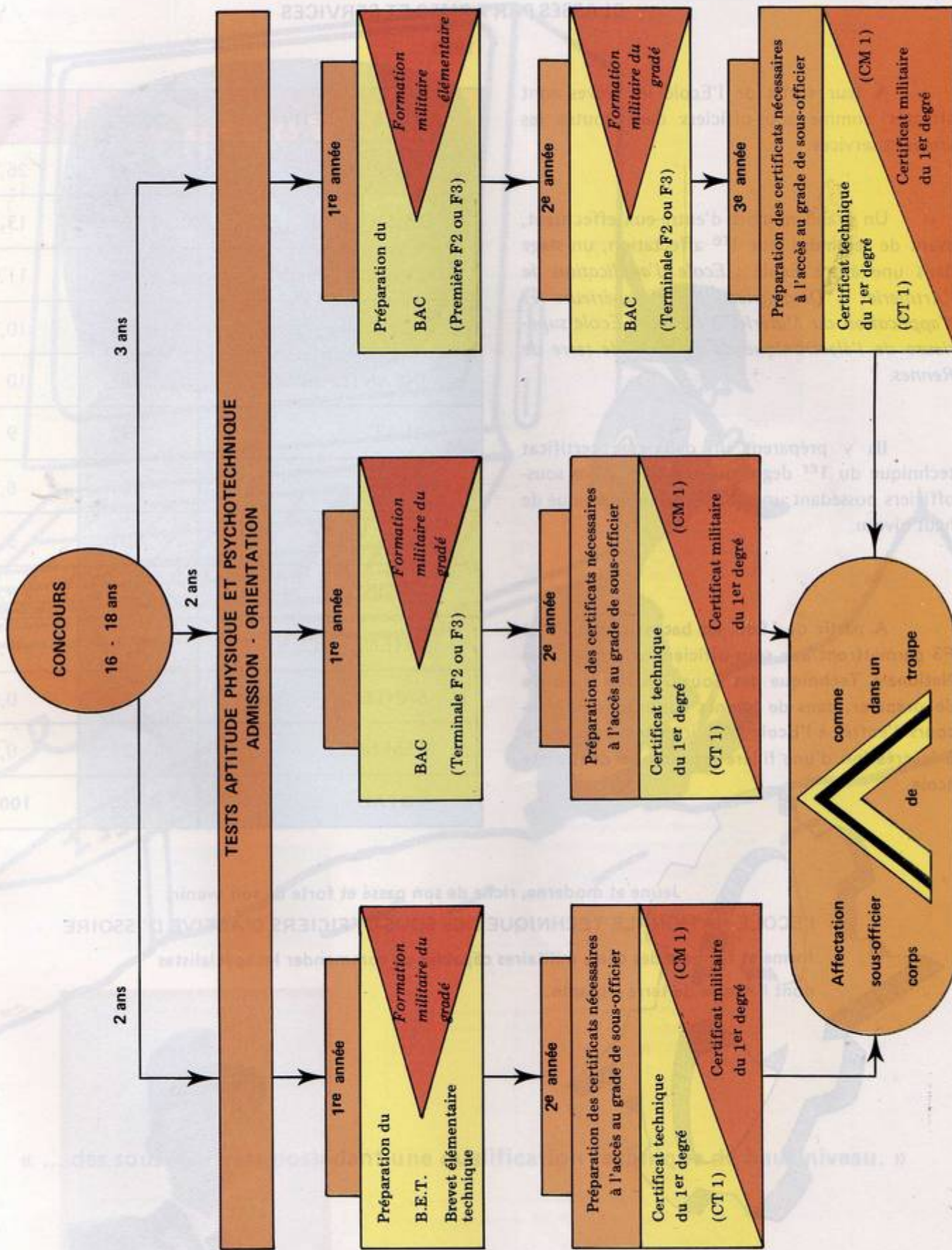


LA FORMATION DU COMBATTANT

Visé à former des **chefs** capables de commander sur le terrain, en période de crise et au combat.



NOUVELLE SCOLARITÉ A PARTIR DE 1986



Devenir des élèves

SOUS-OFFICIERS SORTIS DE L'ECOLE DEPUIS SA CRÉATION CLASSÉS PAR ARMES ET SERVICES

1983

A leur sortie de l'Ecole les élèves sont affectés comme sous-officiers dans toutes les armes et services.

Un grand nombre d'entre-eux effectuent, avant de rejoindre leur 1^{re} affectation, un stage dans une autre Ecole : *Ecole d'application de l'Artillerie à Draguignan, Ecole supérieure et d'application du Matériel à Bourges, Ecole supérieure de l'électronique de l'Armée de terre de Rennes.*

Ils y préparent un deuxième certificat technique du 1^{er} degré qui fera d'eux des sous-officiers possédant une qualification technique de haut niveau.

A partir de 1985, les baccalauréats F2 et F3 permettront aux sous-officiers issus de l'Ecole Nationale Technique des Sous-Officiers d'Active de préparer, dans de bonnes conditions, le concours d'entrée à l'Ecole militaire interarmes, grâce à la création d'une filière technologie dans cette école.

ARMES et SERVICES	TOTAL	%
MATÉRIEL	2 289	26,2
ARTILLERIE	1 173	13,5
TRANSMISSIONS	1 041	11,9
ABC	895	10,3
INFANTERIE	881	10
ALAT	792	9
GÉNIE	501	6,3
TDM	501	5,8
TRAIN	401	4,6
INTENDANCE	132	1,5
SANTÉ	55	0,6
ESSENCES	25	0,3
TOTAL	8 735	100



Jeune et moderne, riche de son passé et forte de son avenir,
l'ECOLE NATIONALE TECHNIQUE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE D'ISSOIRE
forme et formera des chefs militaires capables de commander les spécialistes
dont l'Armée de terre a besoin.

